LE PRÉSIDENT DU FCE MOHAMED SAMI AGLI AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«NOUS ACCOMPAGNERONS LA DÉMARCHE DES AUTORITÉS POUR DÉPASSER LA CRISE»

Page 5



COVID-19

116 nouveaux cas et 11 décès en 24h

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6716 - MERCREDI 17 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ZONES D'OMBRE

Le ministre de l'Intérieur fait un premier bilan

Page 3

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

LE DÉFICIT ATTEINT DES SEUILS ALARMANTS

Les indicateurs financiers de la Caisse nationale de retraites (CNR) ne sont pas reluisants et le déficit de cette Caisse des séniors continue de se creuser. A en croire les chiffres avancés par le directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit, ce déficit est estimé à 680 milliards de dinars, fin 2019. Cette insuffisance financière pourrait atteindre les 700 milliards d'ici la fin de cette année.

Page3



CORONAVIRUS

Pékin alerte sur une situation «extrêmement grave»

Page7

SELON L'AIE

La demande pétrolière connaitra un rebond en 2021



Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS

116 nouveaux cas, 107 guérisons et 11 morts en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier 116 nouveaux cas de contamination, 107 guérisons et 11 décès en 24 heures, portant le total des cas confirmés à 11 147, des guérisons à 7 842 et celui des décès à 788, a déclaré hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

«Cent-seize nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 107 guérisons et onze décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie», a indiqué Pr Fourar. Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 25.92 cas pour 100.000 habitants.

Le responsable a signalé que les décès ont été recensés dans les wilayas de Blida, Sétif, Sidi Bel Abbes, Bouira, Oum El Bouaghi, Tiaret, Tissemsilt, Bejaia, M'sila et Constantine, ajoutant que les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 66% du total des cas de décès. Il a aussi noté que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 12 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant la même période. Les wilayas de Blida, Alger, Sétif, Oran et Constantine représentent à elles seules 41.41 % des cas de contamination et 47.61% des décès enregistrés sur le territoire national.

Concernant les patients sous traitement, PrFourar a souligné que leur nombre a atteint 22 539, dont 9.458 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et



13.081 cas suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 42 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs. Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie. A l'échelle mondiale, le nouveau coronavirus a fait au moins 440.411 morts, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 8 166 080 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 4.264.640 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Les États-Unis, demeurent le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 118.452 décès pour 2.187.678 cas. Au moins 891.068 personnes ont été déclarées guéries. Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 43.959 morts pour 888.271 cas, le Royaume-Uni avec 41.736 morts (296.857 cas), l'Italie avec 34.371 morts (237.290 cas), et la France avec 29.436 morts (194.175 cas). La Chine a officiellement dénombré un total de 83.221 cas (40 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès et 78.377 guérisons.,L'Europe totalisait hier 188.349 décès pour 2.428.525 cas, les Etats-Unis et le Canada 124.354 décès (2.213.173 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 81.248 décès (1.693.908 cas), l'Asie 23.982 décès (882.002 cas), le Moyen-Orient 11.994 décès (569.562 cas), l'Afrique 6.755 décès (252.975 cas), et l'Océanie 131 décès (8.739 cas).

Mohamed Mecelti



DÉCONFINEMENT À MÉDÉA

Un retour en demi-teinte

AUTORISÉS à reprendre leurs activités, les commerces et les services des zones commerçantes du centre-ville doivent vont être obligés d'attendre encore longtemps pour retrouver leur fréquentation prévalant avant le confinement.

Ouverts au public depuis le début de la semaine, les bazars et les grandes surfaces qui ont été très marqués par le choc causé par la crise sanitaire, semblent loin d'enregistrer une amorce de leur affluence habituelle avant plusieurs jours voire plusieurs semaines.C'est du moins le constat qui peut être fait en rentrant dans une grande surface comme par exemple « Top shop », une enseigne qui a pignon sur rue mais qui n'arrive toujours pas à attirer sa clientèle habituelle. Ce qui est aussi remarque : le respect des mesures de protection à l'entrée où des grilles ont été installées pour organiser l'accès à l'intérieur de la surface, le traçage au sol pour la distanciation physique des clients et l'utilisation du gel hydro-alcoolique distribuée à l'entrée par un vigile. Quant aux les bazars situés à une portée de fusil plus loin, ceux-là ont retrouvé une relative animation qui n'était d'ailleurs pas espérée par les propriétaires de boutiques et d'échoppes, ravis de la fréquentation de leurs commerces, même si « les chalands étaient pour la plupart de simples badauds qui rentraient à l'intérieur et ressortaient sans rien acheter ». Hormis les commerces alimentaires, les autres commerces des zones périphériques ne risquent pas de reprendre des couleurs avant une normalisation de la situation économique et la normalisation des dessertes par le transport urbain. Mais pas seulement, l'absence d'animation dans les rues et dans les commerces est expliquée par l'absence de reprise des transports urbains qui, manifestement, n'arrivent toujours pas à mettre en place les conditions d'hygiène et de limitation des places exigées. Des commerçants ont même été obligés de consentir des réductions sur leurs articles pour les vendre parce que ne pouvant encore garder des stocks de fin de saison, quitte parfois à brader certains produits de beauté dont la date d'utilisation arrive bientôt à terme. A cela s'ajoute aussi l'absence de commerce de cafés, dont la réouverture n'est toujours pas autorisée mais dont l'activité se fait au noir, pour permettre aux clients de se déguster une boisson et aux amateurs invétérés de caféine de prendre leur «breuvage» en toute quiétude. La machine économique grippée par plus de 2 mois de fermeture et même de paralysie de certains secteurs mettra probablement des mois pour retrouver son rythme d'avant covid-19, le temps nécessaire pour que l'activité générale s'enclenche d'une manière régulière et soutenue.

Nabil Bey

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

Le déficit atteint des seuils alarmants

Les indicateurs financiers de la Caisse nationale de retraites (CNR) ne sont pas reluisants et le déficit de cette Caisse des séniors continue de se creuser. A en croire les chiffres avancés par le directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit, ce déficit est estimé à 680 milliards de dinars, fin 2019. Cette insuffisance financière pourrait atteindre les 700 milliards d'ici la fin de cette année.



D'où vient ce déficit ? S'exprimant lors de son passage à la radio nationale, le directeur général de la CNR, Slimane Melouka explique cette situation par le fait que le nombre de retraités «est en croissance», alors que celui des cotisants reste «constant».

«Deux salariés seulement cotiseraient pour cinq retraités, alors que dans le meilleur des cas, il faudrait 5 personnes actives pour pouvoir financer la pension d'un retraité», indique-t-il. Le responsable a évoqué des problèmes d'ordre structurel qui minaient déjà cette institution, mais «que l'Etat parvenait toujours à sortir de l'impasse, aux moyens de financements directs du Trésor et de levées exceptionnelles de taxes».

En effet, le ministère de l'intérieur avait indiqué en mois de mars que le déficit de la Caisse nationale des retraites, qui a commencé en 2013, atteindra 1.093,4 milliards de dinars à l'horizon 2030, si des réformes structurelles ne sont apportées au système des retraites.

D'où la dernière décision du gouvernement de proroger de cinq années l'âge légal de départ à la retraite fixé à 60 ans. «Le (la) travailleur peut opter, à sa demande, pour la poursuite de son activité au-delà de l'âge légal de la retraite dans la limite de cinq ans», stipule le décret exécutif 20-107 30 avril 2020. Une mesure motivée par un objectif économique, au regard des contraintes financières que traverse la CNR, qui risque de trouver de grandes difficultés à honorer ses engagements à ses quelque 3,3 millions d'adhérents.

Par ailleurs, et en ce qui concerne les sources financières de la caisse, M. Melouka a fait savoir que principalement la CNR fait appel à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS), laquelle, précise-t-il, contribue par un apport financier de 80%, soit 50% des besoins de la caisse, auquel s'ajoute, dit-il, un complément versé par l'Etat, d'environ 18 à 20%.

La troisième source de financement dont dispose encore la CNR est représentée, indique encore M. Melouka, par une part de la fiscalité douanière prélevée par les Douanes nationales au titre de la loi de Finances de 2018, laquelle, précise-t-il, aura contribué, en 2019, à hauteur de 50 milliards de dinars, une somme prévue pour doubler en 2020. Pour le DG de la CNR, il existe d'autres sources additionnelles de financement qui peuvent d'être d'un grand apport à la caisse de retraite, à l'exemple de prélèvements de taxes sur le tabac, sur la téléphonie mobile ou bien encore sur les médicaments. Ce dernier point à suscité la colère des représentants du secteur du médicament.

Ces derniers ont fortement dénoncé cette proposition, estimant qu'elle relève d'une approche tout à fait «inacceptable et injuste», parce qu'elle consiste à «regarder l'industrie pharmaceutique nationale comme une activité rentière».

Lynda Louifi

PROGRAMME SPÉCIAL DANS LES ZONES D'OMBRE

Le ministre de l'Intérieur fait un premier bilan

QUATRE mois après la rencontre walis-gouvernement, où les walis ont été sommés d'améliorer le quotidien des habitants des zones de l'ombre, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire fait le bilan. L'Algérie compte 15 000 zones d'ombres habitées par 8,5 millions de citoyens. Plus de 2 200 projets de développement ont été lancés dans ces zones durant les cinq derniers mois.

Tout le monde se souvient du reportage poignant qui montre le quotidien difficile de millions d'algériens, diffusé le 16 février passé lors de la rencontre walis-gouvernement. Les walis ont été alors instruit par le président de la République de changer la donne et d'opérer des changements au niveau local.

Depuis, 2 238 projets ont été lancés dans ces zones, dont 686 ont été réceptionnés, selon les précisions du ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud en réponse aux préoccupations des membres de la Commission des Finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'Intérieur pour l'exercice 2017.

«L'Algérie compte quelques 15.000 zones d'ombre habitées par 8,5 millions de citoyens, et ayant connu le lancement, durant les cinq derniers mois, de plus de 2200 projets de développement», a-t-il indiqué. La crise sanitaire n'a pas empêché les responsables locaux à lancer des projets. «En dépit de la conjoncture sanitaire que connait le pays du fait de la propagation du Covid-19, l'agenda de réalisation des projets de développement a été respecté», affirme le ministre, évoquant l'importance du dossier.

«Les zones d'ombre constituent un lourd dossier qui revêt un intérêt particulier dans le programme du gouvernement, conformément aux instructions du président de la République», a-t-il précisé. La wilaya d'Alger compte à elle seule 229 zones d'ombres, selon les précisions de Beldjoud, estimant qu'il «est tout à fait admissible que les difficultés dont souffrent ces zones dans la capitale ne sont pas du même degré que celles des zones situées dans l'Algérie profonde, et qui ne disposent parfois même pas de besoins élémentaires tels que le gaz, l'électricité et l'eau».

Une réalité qui ne devrait pas avoir lieu, d'autant que le pays dispose des moyens suffisants. C'est d'ailleurs ce qu'avait affirmé le président de la République en disant que «la situation prévalant dans certaines régions du pays est «inacceptable, car nous disposons de tous les moyens nécessaires pour y remédier». C'est dans cette optique qu'il avait appelé les responsables locaux à prendre en charge les catégories vulnérables et à en faire une priorité. La disparité notamment entre les régions du sud et du nord du pays, ainsi que le manque d'équité dans la distribution des richesses entre les wilayas, évoqué par plusieurs membres de la Commission, ne semble pas être du goût du ministre de l'Intérieur. «Un constat exagéré», selon le premier responsable du secteur.

«Nous œuvrons à concrétiser l'équité entre toutes les wilayas en fonction des spécificités de chacune d'elle», a-t-il souligné, insistant sur la nécessité de tenir compte du développement réalisé au niveau local en matière de développement.

Il y a lieu de rappeler que le président de la République avait donné un ultimatum d'une année aux walis afin d'améliorer la situation et parer aux défaillances dans ces zones d'ombres.

Lilia Ait Akli



AGRICULTURE

Un programme d'action pour soutenir les projets des jeunes

LE MINISTÈRE de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé hier dans un communiqué, avoir convenu avec le ministère de la Micro-entreprise, des Startup et de l'Économie de la connaissance, d'un programme d'action commun visant le soutien des projets d'investissement en faveur des jeunes et de la femme rurale en matière de valorisation des produits agricoles pour créer des postes d'emploi, notamment dans les zones d'ombre.

Cet accord est intervenu lors d'une séance de travail présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari en compagnie du ministre délégué chargé de l'Agriculture Saharienne et des Montagnes, Foued Chehat et du ministre délégué chargé des Incubateurs auprès du ministre de la Micro entreprise, des Startup et de l'Économie de la connaissance, Nassim Diafat, consacrée à l'examen des opportunités de coopération et de coordination entre les deux secteurs pour le soutien des entreprises nationales, particulièrement la micro-entreprise dans le domaine du stockage et de valorisation des produits agricoles. Étaient présents à cette rencontre de coordination, les cadres des deux secteurs, les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière, le représentant de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), le directeur général du bureau d'études pour le développement rural, les directeurs des instituts techniques et des experts universitaires.

Lors de cette réunion, les ministres ont suivi un exposé présenté par les responsables de la société publique l'Algérienne de réalisation des équipements et d'infrastructures métalliques (ALRIM), filière du groupe IMETAL, spécialisée dans la réalisation des équipements et installations de petite et moyenne taille pour le stockage des produits agricoles.

Les intervenants ont évoqué l'importance de ces installations qui peuvent être réalisées au niveau ou à proximité des exploitations, ainsi que les questions techniques relatives notamment à la maitrise des paramètres climatiques, particulièrement dans le Sud.

A ce propos, M. Omari a mis l'accent sur l'importance de ce type d'installations à même de préserver la qualité du produit dans des conditions correctes et adéquates et permettre ainsi d'éviter la pression, notamment en période de pic de récolte. Le ministre de l'Agriculture a donné des instructions pour l'élaboration d'une étude technique recensant les zones de production et les capacités des agriculteurs en vue de trouver des formules adéquates à la réalisation et à l'accompagnement de ce type de projet d'installations qui contribuent à la valorisation de la production nationale, ajoute la même source.

M. B.

COÛTS DE MAINTENANCE ET D'ASSURANCE

Les transporteurs de voyageurs réclament des aides

PLUSIEURS organisations syndicales des transporteurs de voyageurs ont appelé hier à Alger la tutelle à leur accorder des aides pour la couverture partielle des coûts de maintenance et d'assurance des véhicules qui constituent désormais un lourd fardeau qui pèse sur leur marge bénéficiaire, en sus des grosses pertes induites par la suspension de leurs activités à cause de la covid-19.

Contactés par l'APS, ces syndicats ont expliqué que les coûts de maintenance et d'assurance des véhicules impactent leur marge bénéficiaire notamment après l'augmentation des prix du carburant dans le cadre de la Loi des Finances complémentaire (LFC 2020).

A ce propos, ces syndicats ont sollicité la tutelle pour examiner les voies devant résorber une partie de ces charges de manière à permettre aux transporteurs de poursuivre leurs activités sans toucher au pouvoir d'achat du citoyen.

De son côté, le président de l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), Hocine Bouraya, a souligné l'impératif de mettre en place une stratégie à long terme pour remédier aux dysfonctionnements relevés dans le secteur des transports à travers l'examen de toutes les charges supportées par les transporteurs afin de parvenir à des solutions durables. Selon M. Bouraya, les transporteurs inter-wilayas sont les seuls à avoir bénéficier des augmentations appliquées de 10% du tarif de transport, ajoutant que les aides revendiquées par les transporteurs permettront de compenser les coûts de maintenance et des pièces de rechange, sachant qu'ils sont contraints à effectuer ce genre d'opérations deux fois par mois. Le même responsable a plaidé pour une aide aux transporteurs en vue de renouveler leur parc d'autobus, en leur permettant d'acquérir de nouveaux soit par facilité ou via des crédits bancaires, sachant que 40% du parc national des bus fonctionnent depuis 25 ans. Il a également fait état de 80.000 transporteurs par bus à travers tout le territoire national (privé et public) transportant 12 millions citoyens au quotidien. De son côté, le Secrétaire général du Syndicat national des chauffeurs de taxi et des transporteurs (SNTT), Aidrous Bouadjmi, a indiqué qu'une étude est en cours concernant les impacts des dernières augmentations des prix du carburant pour la soumettre, la semaine prochaine, à la tutelle, ajoutant que l'activité des transporteurs est à l'arrêt depuis mars dernier en raison de la suspension du transport urbain, suburbain et inter-wilaya, une situation qui a causé de grandes pertes.

«Les avis des taxieurs, suite à la reprise de leurs activités à partir du 14 juin, sont divergents, vu qu'il y a plus de 160.000 taxieurs au niveau national, ce qui nécessite l'élargissement du champs de concertations avec les autorités concernées pour trouver un terrain d'entente entre les deux parties.

L'intervenant a proposé d'aider les chauffeurs de taxi par des mécanismes indirects leur permettant d'absorber une partie des augmentations et de poursuivre l'activité. La reprise de l'activité des taxieurs était «timide» voire complètement inexistante dans certaines wilayas, car, selon les déclarations de plusieurs d'entre eux, les dernières mesures préventives qu'ils doivent respecter ne font que creuser davantage leurs pertes.

APS

SELON L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

La demande pétrolière connaîtra un rebond en 2021

Après une année marquée par une crise pétrolière inédite, causée par la pandémie de Covid-19, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé hier qu'en 2021 la demande mondiale en or noir connaîtra un rebond historique, mais qui sera toutefois limité par les difficultés du secteur de l'aviation.



«Nous pourrions bien assister l'année prochaine à la plus grosse progression dans l'histoire du pétrole», a déclaré le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol, lors d'une vidéo-conférence. Il a souligné toutefois que ces perspectives dépendent de la reprise économique, mais aussi de l'absence de seconde vague de contamination.

Selon les prévisions de l'AIE, la demande mondiale augmentera en 2021 de manière inédite, pour atteindre 97,4 millions de barils par jour (mbj), soit 5,7 mbj de plus qu'en 2020. Néanmoins, la demande de 2021 resterait toujours au-dessous du niveau de 2019, «essentiellement en raison de la faiblesse actuelle de la demande pour le carburéacteur et le kérosène», relève le rapport mensuel de l'AIE sur le pétrole.

Le secteur de l'aviation est confronté à une véritable crise existentielle et sa demande en produits pétroliers restera sous pression, bien au-delà de cette année, même si les autres carburants devraient se reprendre à des niveaux pré-Covid-19.

Selon le directeur exécutif de l'AIE, «la question clef est de savoir quand les gens vont recommencer à prendre l'avion», dont la réponse dépendra de la situation épidémique mondiale. La crise sanitaire a cloué au sol entre 80 et 90% de la flotte mondiale et le redémarrage est très progressif, alors que de nombreuses frontières demeurent fermées.

Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA), le trafic ne devrait pas retrouver son niveau d'avant crise avant 2023, avec d'abord un redémarrage sur les liaisons intérieures cet été, suivi par une reprise beaucoup plus lente du trafic international. L'AIE note une reprise rapide de la demande chinoise en mars-avril 2021 et indienne en mai.

Du côté de l'offre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés ont réduit leur production afin de soutenir les cours. Ils se sont récemment accordés pour prolonger en juillet la réduction historique de production à laquelle ils s'astreignent depuis le 1er mai.

«Si les tendances récentes se maintiennent pour la production et que la demande se reprend bel et bien, le marché sera plus stable d'ici la fin du deuxième semestre. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les énormes incertitudes», conclut l'AIE dans son rapport.

Mohamed Mecelti

COMPLEXE EL HADJAR

Reprise de travail pour 4 000 employés

QUELQUE 4 000 travailleurs du complexe Sider El Hadjar de Annaba ont repris, leurs activités dans des conditions sanitaires strictes pour prévenir la propagation du nouveau coronavirus, a rapporté la cellule de communication de ce complexe.

A ce propos, la même source a précisé qu' «après le congé exceptionnel de trois mois, dans le cadre des mesures prises par l'État pour prévenir la propagation du coronavirus, les travailleurs du complexe Sider ont regagné, lundi, leur poste de travail à l'exception des femmes enceintes et celles ayant des enfants en bas âge, et ce, en application des dispositions relatives à la deuxième phase de la levée progressive du confinement et la reprise des activités économiques et de services».

En plus de la désinfection des moyens de transport des travailleurs, soit un total de 50 bus, desservant les lignes El Hadjar Annaba, Guelma et El Tarf, l'équipe médicale de l'entreprise est mobilisée pour assurer un suivi médical régulier de tous les travailleurs ayant repris leurs activités, conformément au règlement interne du complexe Sider, a ajouté la même source.

Par ailleurs, dans l'attente de l'exploitation du haut fourneau n 2 qui représente le premier maillon de la chaîne de production de fer et d'acier du complexe, les travaux de production ont repris dans les ateliers des unités de laminage à froid, des tuyaux sans soudure et les autres ateliers de production disposant d'un stock suffisant de métaux ferreux semi-finis, a-t-on indiqué.

Selon la même source, le travail a repris dans des conditions «ordinaires», dans le respect de l'application stricte des mesures préventives, telles que le port de masques de protection, le respect de la distanciation sociale par tous les employés, et l'utilisation de gel de désinfection disponible au sein du complexe. Sider El Hadjar emploie plus de 6 000 travailleurs et possède une capacité de production actuelle de 2 500 tonnes par jour de métaux ferreux, a rappelé la même source.

H. B.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Quatre unités de production de Sonatrach certifiées ISO 50001

QUATRE unités de production de la Société nationale des hydrocarbures Sonatrach ont obtenu la certification ISO 50001 attestant d'une gestion énergétique optimisée, ce qui permettra au groupe l'amélioration continue du management de l'énergie, a indiqué hier mardi Sonatrach dans un communiqué.

«S'engageant à répondre aux enjeux majeurs de la transition énergétique avec la mise en place d'un Système de Management de l'Energie (SME) pour ses installations les plus énergivores, Sonatrach, à travers son Activité Exploration et Production et avec l'accompagnement de la Direction Centrale R&D, a gagné le défi de l'optimisation de l'énergie en obtenant la certification ISO 50001 pour quatre de ses unités de production de gaz et de condensat»,a précisé le groupe pétro-gazier dans un communiqué publié sur son compte officiel facebook. Il s'agit des unités de traitement de brut sud (UTBS) et LDHP - ZCINA de Hassi Messaoud, l'unité de traitement de Gaz-Gassi Touil, et enfin l'unité de traitement de Gaz - Rhourd Nouss, ajoute la même source.

«Cette certification attestant d'une gestion énergétique optimisée, a été délivrée par l'organisme allemand Tuvrheinland constituant ainsi une distinction et un véritable référentiel pour Sonatrach, lui permettant l'amélioration continue du management de l'énergie en favorisant la réduction de sa consommation au bénéfice de la compétitivité et de l'environnement», note le Groupe.

La Société nationale des hydrocarbures a, à cette occasion, félicité toutes les équipes impliquées dans ce processus de certification.

M. B.

LE PRÉSIDENT DU FCE MOHAMED SAMI AGLI AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Nous accompagnerons la démarche des autorités pour dépasser la crise»

Alors que la tripartite réunissant gouvernement, patronat et syndicats est annoncée pour les semaines à venir, le Forum des Chefs d'entreprises (FCE), entend changer sa dénomination et s'inscrit d'ores et déjà dans la rupture avec l'ancien ordre ayant marqué l'organisation patronale. Le président du FCE, Mohamed Sami Agli revient dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant sur la vision du Forum au sujet de la gestion de la crise post-Covid-19. Il souligne que les entreprises affectées par la crise ne demandent pas d'amnistie fiscale, mais suggèrent un assouplissement de paiement de leurs impôts. Toutefois, M. Agli estime que cette crise sanitaire est une opportunité pour revoir le dispositif économique de manière profonde et affirme son soutien à la démarche du gouvernement dans la conjoncture actuelle initiée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.



Le Jeune Indépendant : ***Le FCE avait annoncé récemment son intention de changer sa dénomination lors de la prochaine assemblée générale devant se tenir dans les plus brefs délais. Quels sont les motifs qui vous poussent à prendre cette décision?***

Mohamed Sami Agli : Les motifs dans toute chose un bilan doit se faire et on prend des décisions suite à des concertations. Je pense qu'une année après mon élection à la tête du FCE nous avons parlé de changement qui a été demandé par les membres du Forum et s'inscrit dans le fonctionnement de n'importe quelle organisation. Quant au changement de la dénomination, il sera soumis à un vote lors de l'assemblée générale, il sera acté après l'approbation de cette derrière. Nous n'avons pas encore choisi de nouvelle dénomination, mais l'essentiel est qu'au FCE nous voulons marquer la rupture avec la période précédente et penser à la modernisation de l'organisation.

Il s'agit de la mettre sur le rail pour qu'elle puisse reprendre sa mission initiale et son statut apolitique.

Cet élan de changement nous l'avons entamé en installant de nouvelles têtes et va se poursuivre afin d'aller vers un changement radical.

Il y a plus d'un mois le président de la république Abdelmadjid Tebboune avait instruit le premier ministre de préparer la tenue de la tripartite dans les semaines à venir. Est-ce que le FCE a été associé à cette rencontre regroupant le gouvernement, le patronat et les syndicats ?

Oui, le Forum a été concerté. Nous avons eu l'honneur d'avoir rencontré plusieurs ministres afin de porter nos propositions et notre vision concernant les différents secteurs ; l'industrie, les finances, le bâtiment, le commerce et même le secteur de la santé et nous sommes dans notre rôle car le Forum est une force de proposition. Bien que la date de la prochaine tripartite n'ait pas encore été fixée, les concertations ont eu lieu et se poursuivent entre organisations patronales pour ne pas être éparpillé. Chose est certaine, nous sommes unis pour accompagner la démarche des pouvoirs publics dans la conjoncture actuelle d'autant plus que nous sommes un partenaire avec le gouvernement dans la gestion de cette crise.

Un partenaire qui se veut utile. Il nous appartient de transmettre la réalité de l'entreprise et d'agir de manière saine loin de tout lobbying.

Quels sont les principaux dossiers que le FCE entend soumettre à la tripartite ?

Je ne peux pas vous répondre exactement sur les dossiers à soumettre au débat. En tout cas, nous allons certainement évoquer les questions d'actualité ; la crise économique et surtout l'avenir.

Quelle est la vision du FCE concernant la gestion de la crise post-coronavirus et quels sont les domaines prioritaires pour le redressement de la situation économique du pays ?

Il n'y a pas de solution miracle, les solutions sont basiques ; remettre la valeur du travail en avant, s'adapter à cette crise sanitaire qui risque de durer encore selon l'avis des experts.

Après le déconfinement, nous devrons être prudents et adopter les gestes barrières et toutes les mesures préventives dans les milieux du travail. Pour la crise économique de notre pays, elle est un peu particulière et a débuté réellement en 2014 suite à la chute des cours du pétrole. Puis, elle s'est accentuée au fil des évènements. Avant le Covid-19, rappelez-vous qu'en 2019 il y a eu une crise politique qui a impacté ces entreprises.

Pour ce qui est du redressement de la situation, il va falloir d'abord s'attaquer à la bureaucratie, car le temps à passer dans nos administrations coute très cher, s'ajoute à cela la facilité de l'accès à l'investissement et au foncier. Il y a aussi la réforme du système bancaire.

Ce sont les grands chantiers de la réforme à entreprendre, nous ne pourrons prétendre que l'économie post-Covid-19 sera comme celle que nous avons connue et ce n'est pas propre à l'Algérie, des puissances mondiale sont en train changer voire le monde entier.

Nous serons inévitablement impactés par ces transformations, ceux qui vont tenir sont les économies qui vont entreprendre des réformes adéquates et rapides. Le digital, l'entreprenariat et les startups sont obligatoires dans la conception de l'économie post-Covid-19.

Vous avez souligné à plusieurs occasions que les start-ups pourront constituer un des leviers de la croissance économique du pays. Quelle sont les contraintes qui entravent le lancement et la réussite de ces petites entreprises en Algérie ?

Effectivement, c'est le plus rapide qui fait l'économie dans le monde et non le plus gros. Facebook, Amazone sont l'aboutissement des start-ups qui ont évolué dans un écosystème adéquat leur permettant de devenir ce qu'elles sont aujourd'hui. Nous avons relevé un challenge pour que ces start-ups réussissent en mettant en place cet écosystème qui va de la simple idée jusqu'à la réussite d'une multinationale et ce à travers l'accompagnement des projets. Toutefois, cette volonté devrait être épaulée par des préalables tels que la réglementation régissant leur activité ainsi que la réforme bancaire qui est, à plus d'un titre, la mère de toutes les réformes.

Toute économie s'adosse à un système bancaire efficient qui permet aux entreprises de s'internationaliser et l'Algérie recèle en la matière un marché qui pourrait voir une success-story à même de s'exporter. Il ne s'agit nullement de réinventer la roue. Il suffit juste de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs tout en tenant compte de la particularité locale. D'ailleurs, le Forum a lancé en ce mois de juin un Hackaton Post-Covid qui répond aux standards internationaux.

C'est un concours innovant et complément digital des meilleurs projets qui a suscité beaucoup d'engouement. L'idée est de regrouper les personnes innovatrices dans un camp pendant trois jours afin qu'elles développent leurs idées, et les meilleurs projets décrocheront, guise de prix, un financement et un accompagnement de bout en bout.

Depuis le début de l'année en cours vous avez alerté sur la dégradation de la situation des entreprises. Ces dernières ont été lourdement affectées par la crise sanitaire (fermeture, chômage, dette). Quel plan de sauvetage suggère le FCE pour repêcher ces entités économiques ?

J'aurais aimé avoir la réponse à cette question (rires). Le seul plan de sauvetage pour les entreprises qui se trouvent en difficulté est l'accompagnement. Le Forum n'a jamais demandé d'amnistie fiscale ou encore le financement des entreprises. Je tiens à préciser à ce propos que cet accompagnement peut se faire sou forme de facilités de paiement des impôts, nommant pour les opérateurs qui ont déjà fait preuve de leur sérieux vis-à-vis des différentes caisses.

Car le plus important est de maintenir l'activité économique et les postes d'emploi que génère le tissu des PME (petites et moyennes entreprises) et TPE (toutes petites entreprises). Nous soulignons que pendant ces quatre mois, il y a eu une solidarité entre employeur et employé, mais au-delà de cette durée la situation deviendrait insoutenable et on doit relancer le cycle économique.

Nous espérons que cette crise va nous interpeller sur nombre de questions tel que l'informel afin d'y trouver une solution définitive. Elle est une opportunité en or pour revoir notre dispositif économique de manière profonde et changer de manière radicale les règles qui régissent notre économie. Il est question de mettre en avant d'autres secteurs à l'image du numérique de l'agriculture, du tourisme et revoir l'industrie des services. Il faut en finir aussi avec l'économie basée sur les autorisations, agréments et licences, qui a montré ses limites. Sans cette transformation notre économie restera très vulnérable.

Certains milieux syndicaux appellent à l'impératif d'impliquer les syndicats autonomes dans ces rencontres au lieu de la seule centrale syndicale (l'UGTA). Etes-vous favorable à l'élargissement du dialogue à tous les syndicats d'autant plus que les conséquences de la crise seront supportées par toutes les sphères socioprofessionnelles ?

Le Forum a toujours entretenu de bonnes relations avec la centrale syndicale comme partenaire historique.

Il appartient au gouvernement de décider d'associer ou pas d'autres syndicats à cette rencontre. Mon avis, je suis favorable au maintien de l'UGTA à l tripartite et s'il y a d'autres organisations syndicales qui pourront apporter un plus pourquoi pas.

Cependant, nous sommes pour l'élargissement du dialogue efficace qui ne se limite pas à remplir les salles…

Entretien réalisé par Aziza Mehdid

CORONAVIRUS EN CHINE

Pékin alerte sur une situation «extrêmement grave»

Les autorités chinoises, singulièrement à Pékin, semblent réellement inquiètes de la reprise de l'épidémie de coronavirus sur leur territoire. Situation « extrêmement grave », « course contre la montre » : les termes employés traduisent une certaine fébrilité.



La situation épidémique à Pékin est extrêmement grave, a averti hier un porte-parole de la mairie, alors que plus d'une centaine de personnes ont été contaminées depuis la semaine dernière dans la capitale chinoise par un soudain regain de contagion du nouveau coronavirus. La ville a entrepris le dépistage de dizaines de milliers d'habitants. Ce regain survient alors que le pays, où a été repéré le nouveau coronavirus fin 2019, avait pratiquement éradiqué l'épidémie.

Le ministère de la Santé a fait état ce mardi de 27 nouveaux malades à Pékin, ce qui porte à 106 le nombre total de cas enregistrés depuis cinq jours dans la métropole, qui n'avait pas connu de nouvelle contamination depuis deux mois.

Ce regain de contagion est parti de l'immense marché de gros de Xinfadi, dans le sud de la capitale, où le coronavirus a été repéré la semaine dernière. Des cas ont également été constatés sur d'autres marchés, désormais fermés.

Au total, la municipalité a ordonné le confinement de près de 30 zones résidentielles. Leurs milliers d'habitants n'ont plus le droit d'en sortir mais peuvent être ravitaillés.

La situation épidémique dans la capitale est extrêmement grave, a averti devant la presse Xu Hejian, un porte-parole de la mairie, parlant de course contre la montre contre le coronavirus.

La panique n'a cependant pas encore gagné Pékin, où seulement neuf morts du Covid-19 ont été enregistrés depuis décembre, et zéro depuis la découverte du nouveau foyer.

Ce regain épidémique suscite toutefois la crainte d'une deuxième vague. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué suivre de très près la situation et évoqué l'envoi d'experts supplémentaires à Pékin.

Des responsables municipaux ont dit vouloir dépister tous les vendeurs des marchés, ainsi que les gérants de restaurants. Zhao Honglei, le patron d'une épicerie, a indiqué que ses 13 employés avaient tous été testés négatifs. Ses clients semblaient rassurés, mais Zhao explique que les commandes en ligne ont été décuplées ces derniers jours. Les gens ont peur de se retrouver dans des magasins bondés où ils pourraient être contaminés, a-t-il expliqué.

La ville de Pékin, qui compte 21 millions d'habitants, a porté sa capacité quotidienne de dépistage à plus de 90 000 personnes, selon l'agence de presse Chine nouvelle.

Sous 36 degrés, de nombreux Pékinois équipés de masques attendaient mardi dans un parc de se faire tester, a constaté l'AFP. J'essaie de ne pas trop aller dehors, explique une retraitée de 57 ans, Wu Yaling, qui dit habiter près d'un des marchés incriminés.

Lundi, la mairie a décidé de refermer les sites sportifs et culturels. Et des villes chinoises ont annoncé la mise en quarantaine des voyageurs en provenance de Pékin.

La mairie de Pékin affirme avoir déjà fait désinfecter 276 marchés et 33 000 restaurants ou commerces alimentaires. Elle dit avoir fermé 11 marchés.

Sept zones résidentielles supplémentaires, sur les milliers que compte la cité, ont par ailleurs été confinées mardi. Elles s'ajoutent aux 21 déjà dans ce cas. Ces mesures ne concernent qu'une infime partie des Pékinois.

Ce rebond épidémique va probablement être vite maîtrisé, estime Wu Hulin, un employé de 23 ans du secteur des nouvelles technologies. Car je pense que la Chine fait du bon boulot comparé aux pays étrangers.

Depuis le 30 mai, quelque 200 000 personnes ont visité le marché de Xinfadi, où le virus a été découvert notamment sur des planches à découper du saumon d'importation.

Plus de 8 000 employés du lieu, qui fournit 70 % des fruits et légumes consommés à Pékin, ont été dépistés puis placés en quarantaine.

Le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) a affirmé lundi que la souche découverte au marché correspondait à une souche repérée communément en Europe.

Mais cela ne suffit pas à certifier qu'il provient de produits de la mer d'importation, a toutefois déclaré à la télévision l'épidémiologiste en chef du CDC, Wu Zunyou. Cela a pu provenir d'une personne contaminée.

R. I.

LIGUE ARABE

Appel à conjuguer les efforts pour sauver le Yémen d'un sort horrible

LA LIGUE des Etats Arabe a souligné, avant-hier la nécessité de conjuguer les efforts internationaux pour sauver le Yémen d'un sort «horrible». «La situation humanitaire au Yémen pourra s'aggraver davantage si le monde n'assume pas sa responsabilité, notamment avec l'arrivée à échéance d'un certain nombre de programmes des organisations relevant des Nations unies, dont l'UNICEF, à cause du manque du financement», a averti, dans un communiqué, le Secrétaire général de la ligue, Ahmed Abou El Gheit. La Conférence des donateurs, tenue le 2 juin, n'a pas réussi à combler totalement le manque de financement. Les Etats n'ayant pu fournir que 637 millions de dollars, soit moins de la somme promise, précise le communiqué, ajoutant que 80% des habitants du Yémen dépendent des aides pour survivre.

Le Yémen, poursuit la même source, constitue ainsi la plus grande crise humanitaire au monde, puisqu'il fait face à la pandémie de la Covid-19, en plus d'autres épidémies comme le Malaria, la dengue ou encore le choléra qui a touché des centaines de milliers d'habitants.

Abou El Gheit a également indiqué que le Yémen fait face à ces défis de taille avec des ressources très faibles au niveau du secteur de la santé, tandis que des millions d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement, qui constituent les bases de la santé publique. Le 2 juin dernier, l'Organisation des Nations unies avait appelé à un financement urgent de 2,4 milliards de dollars pour l'aide humanitaire au Yémen, plongé depuis plus de cinq ans dans un conflit armé meurtrier qui a amené ce pays du sud de la péninsule arabique au bord du gouffre.

R. I.

CONFLIT

La Corée du Nord détruit le bureau de liaison avec le Sud

LA CORÉE DU NORD a détruit, hier, le bureau de liaison avec la Corée du Sud à Kaesong, une ville située près de la frontière, a annoncé le ministère de l'Unification à Séoul, plusieurs jours après des propos virulents de la part de Pyongyang.

« La Corée du Nord a fait exploser le bureau de liaison de Kaesong à 14 h 49 » a annoncé le porte-parole du ministère en charge des relations entre les deux Corées, dans un communiqué d'une ligne, envoyé à la presse, mardi 16 juin.

Cette annonce est intervenue quelques minutes après que l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, a fait état d'une explosion et d'une fumée s'élevant d'un complexe industriel conjoint qui abrite ce bureau de liaison transfrontalier.

Cette destruction survient après des menaces proférées ce week-end par Kim Yo Jong, la sœur du leader nord-coréen Kim Jong Un. « Dans peu de temps, l'inutile bureau de liaison entre le Nord et le Sud sera complètement détruit au cours d'une scène tragique », avait-elle mis en garde.

Depuis le début du mois, Pyongyang a multiplié les attaques au vitriol contre son voisin, notamment contre les transfuges nord-coréens qui, depuis le Sud, envoient au Nord des tracts de propagande par-delà la Zone démilitarisée. Les tracts, qui sont souvent accrochés à des ballons qui s'envolent jusqu'au territoire nord-coréen, ou insérés dans des bouteilles lancées dans le fleuve frontalier, contiennent généralement des critiques du bilan de Kim Jong Un en matière de droits de l'Homme, ou de ses ambitions nucléaires.

La semaine dernière, le régime nord-coréen a annoncé la fermeture de ses canaux de communication politique et militaire avec l'ennemi sud-coréen.

Pour Cheong Seong-chang, directeur du Centre pour les études nord-coréennes à l'Institut Sejong de Séoul, « la Corée du Nord est frustrée par le fait que le Sud n'ait pas proposé un plan alternatif pour relancer les pourparlers entre les États-Unis et le Nord, la laissant seule créer un climat propice à leur relance ». « Elle en a conclu que le Sud a échoué en tant que médiateur dans le processus », a-t-il affirmé.

Ce bureau de liaison avait été ouvert en septembre 2018, avant un troisième sommet entre le président sud-coréen Moon Jae-in et son homologue nord-coréen. Durant plusieurs mois, des représentants des deux pays y ont été en poste, jusqu'à ce que Pyongyang décide de retirer son personnel après l'échec du deuxième sommet entre le leader nord-coréen et le président américain Donald Trump.

En janvier, l'épidémie de nouveau coronavirus avait conduit à la suspension de ses activités. Lundi, le président sud-coréen Moon Jae-in, grand artisan du rapprochement de 2018, avait exhorté le Nord à ne pas laisser « la fenêtre du dialogue se refermer ».

Mardi, l'armée nord-coréenne s'est déclarée » totalement prête » à agir contre la Corée du Sud, ont affirmé mardi les médias nord-coréens, dans une nouvelle escalade verbale sur la péninsule. Le Kremlin a exprimé mardi sa préoccupation et appelé Corée du Nord et du Sud à la retenue peu après l'annonce par Séoul de la destruction par Pyongyang du bureau de liaison. Ce qui se passe sur la péninsule coréenne est préoccupant, nous appelons toutes les parties à la retenue, a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

La Guerre de Corée (1950-1953) s'est ponctuée par un armistice, non par un accord de paix, ce qui signifie que les deux voisins sont encore, techniquement, en état de guerre.

R. I.

DU GAZON NATUREL POUR ZABANA ?

LA FINALE du tournoi de football des Jeux méditerranéens (JM) Oran-2022 aura lieu au stade Ahmed-Zabana et non au stade de 40.000 places relevant du complexe olympique en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir, a appris l'APS lundi auprès du comité d'organisation des jeux . En perspective de cette manifestation, le stade Ahmed-Zabana, l'une des plus anciennes enceintes footballistiques du pays, fait l'objet depuis quelques mois de vastes opérations de réhabilitation touchant tous ses équipements, assure-t-on de même source. Cette infrastructure, dont la capacité d'accueil avoisine les 30.000 places, fait partie également de cinq stades du pays devant bénéficier d'une pelouse en gazon naturel au lieu et place de leurs pelouses actuelles en gazon synthétique ou en gazon naturel mais dans un piteux état. Une opération annoncée il y a quelques mois par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Situé au quartier populaire d'El-Hamri, le stade Zabana, le jardin préféré du club phare de la ville, le MC Oran, est le mieux indiqué pour assurer une affluence nombreuse lors de la finale du tournoi de football des JM, assure encore le comité d'organisation, précisant que le nouveau stade de 40.000 places sera réservé aux cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi qu'aux épreuves d'athlétisme, l'une des plus importantes disciplines inscrites dans le programme du rendez-vous méditerranéen comportant 24 sports. En revanche, le nouveau stade de Sig (wilaya de Mascara), d'une capacité d'accueil de 20.000 places, et doté d'une pelouse en gazon naturel, abritera des rencontres de football dans le cadre de la 19e édition des JM, informe-t-on de même source. A souligner que le tournoi de football des JM sera dédié exclusivement aux joueurs des moins de 20 ans.

CYCLISME / ALGÉRIE - PANDÉMIE : LA FÉDÉRATION PRÉPARE LA REPRISE DE SES ACTIVITÉS

LA FÉDÉRATION algérienne de cyclisme (FAC) a annoncé lundi avoir «entrepris certaines démarches en vue de la reprise des activités» et qui se fera dès que les pouvoirs publics auront annoncé la fin de la pandémie du nouveau coronavirus et la levée du confinement. «Le plan d'action concerne d'abord la reprise des entrainements, puis des compétitions» a expliqué la FAC dans un bref communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. «La priorité sera donnée aux cyclistes qualifiés aux prochains Jeux olympiques d'été, et ceux qui ont des chances de participer à d'autres compétitions internationales officielles» a encore précisé l'instance fédérale. Dans cette perspective, la FAC a transmis au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) un protocole sanitaire des entrainements et des compétitions, et elle attend son approbation par la tutelle avant de le publier. «Les cyclistes sélectionnés seront soumis à un contrôle médical, qui se fera au niveau du Centre national de la médecine du sport» (CNMS) d'Alger, a encore détaillé l'instance fédérale dans son communiqué.

À propos de la circulaire du MJS aux fédérations : La FAF nie toute intention de saisir la FIFA

Le torchon brûle-t-il entre la FAF et le restant des joueurs de la glorieuse équipe du FLN ? C'est l'impression qui se dégage des propos de l'un des figures de cette équipe, en l'occurrence, Mohamed Maouche, qui n'a pas été tendre avec le patron de la FAF, Kheïreddine Zetchi, l'accusant de vouloir éjecter les huit éléments de l'équipe du FLN encore en vie de la composante de l'AG de la FAF.

La polémique a commencé lorsque l'instance fédérale a entamé son processus de modification de ses statuts pour les mettre en parfaite harmonie avec ceux de la FIFA, comme exigé par cette dernière. Mais du côté de l'auguste maison de Dely-Brahim, l'on s'est empressé de démentir toute intention de recaler les membres de l'équipe du FLN de la composante de l'AG, estimant qu'il s'agit-là d'une ligne rouge à ne pas franchir. Cela n'a pas pour autant apaisé les esprits, et certains dans les milieux footballistiques qui cherchent depuis un bon bout de temps la tête du président Zetchi poursuivent leur campagne, profitant du grand respect que voue tout le peuple aux éléments de l'équipe du FLN au vu de leur rôle dans le combat contre la France coloniale. Et puis, vint cette correspondance du MJS à l'adresse des fédérations sportives les sommant de n'apporter aucun changement à leurs statuts ni à leur règlement intérieur avant une année de la fin de leur mandat. Une correspondance qui a été vite interprétée comme



un message en direction de la FAF, puisque c'est cette instance qui a entamé depuis quelque temps l'opération de modification de ses statuts. Certains ont estimé du reste que la circulaire du MJS est perçue par la FAF comme une injonction des Pouvoirs publics, ce qui est interdit par la FIFA. Dans ces mêmes milieux, l'on rapporte que La FAF a sauté sur cette maladresse du MJS pour distiller des informations faisant état d'une éventuelle intervention de la FIFA. Et encore une fois, l'instance chargée de la gestion du sport roi en Algérie s'est retrouvée dans l'obligation d'apporter des éclaircissements dans ce registre par le biais de son chargé de communication, Salah Bey Abboud. Ce dernier a tout simplement nié en bloc toute intention de la part de son employeur de se plaindre auprès de la première structure footballistique planétaire, estimant que les pouvoirs publics n'ont pas besoin d'être embêtés par une affaire de plus au moment où le pays fait face à une crise multidimensionnelle. Cela suffira-t-il pour calmer les ardeurs des opposants de Zetchi qui réclament sa tête, allant jusqu'à rappeler que son élection aux commandes de la FAF en mars 2017 était entachée d'irrégularités, et qu'il ne doit son poste qu'au soutien de la ''bande'' qui détenait à l'époque le destin du pays entre les mains ? .

AFFAIRE MCA-USMA :

Achour Djelloul : «Confiant quant à l'aboutissement de notre appel au TAS»

ACHOUR DJELLOUL, P-dg du Groupe Serport, actionnaire majoritaire de l'USM Alger, s'est dit lundi «confiant» quant à l'aboutissement de l'appel déposé au niveau du Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne (Suisse), dans l'affaire du match perdu sur tapis vert face au MC Alger.»Au vu de l'audience tenue le 5 juin par visioconférence, le dossier exposé par nos avocats et les arguments présentés ce jour-là, je reste confiant quant à l'aboutissement de notre appel pour pouvoir enfin récupérer les trois points défalqués. Nous attendons le verdict avec impatience, j'espère qu'il nous sera favorable», a indiqué à l'APS le premier responsable usmiste. L'USMA avait boycotté son derby contre le MCA en raison de sa programmation pendant une date Fifa, alors que son effectif était amoindri par l'absence de joueurs retenus en sélection militaire et de son international libyen Muaïd Ellafi, convoqué en équipe nationale de son pays. Après un premier recours rejeté par la commission d'appel de la Fédération algérienne de football, le TAS algérien avait confirmé la première décision prononcée par la commission de discipline de la Ligue : match perdu et défalcation de trois points.

Par ailleurs, Achour Djelloul s'est livré de nouveau sur une éventuelle reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19).»J'ai déjà exprimé mon souhait de voir le championnat reprendre, en raison notamment de l'enjeu qui reste pour certaines formations dont l'USMA. Pour le moment, aucune décision n'a été prise, mais selon mes informations, cela ne saurait tarder», a-t-il ajouté .Dans un sujet lié à la suspension de la compétition, le P-dg du Groupe Serport a indiqué que le club a procédé «officiellement» à une baisse

salariale pour certains joueurs. «Nous avons joint l'acte à la parole en procédant à une baisse salariale pour les joueurs, dont les rémunérations sont très importantes. Les autres éléments percevront le même salaire. C'est une procédure logique au vu de l'impact économique du COVID-19», a-t-il expliqué. Enfin, et interrogé sur le travail effectué par le nouveau directeur sportif Antar Yahia, le P-dg du Groupe Serport a indiqué que l'ancien défenseur international algérien «est en train de ratisser large» pour former une équipe compétitive et conquérante en vue de la saison prochaine.

«Il a déjà entamé son travail à distance, en contactant notamment des joueurs étrangers. Il est impatient de venir à Alger, il le fera dès la réouverture des frontières aériennes. Je ne connais pas l'identité des éléments contactés, ou encore moins l'entraîneur ciblé, mais je lui fait confiance, il a carte blanche», a-t-il conclu.

Tennis / Etats Unis - Pandémie : L'US Open dans l'attente du feu vert des autorités

LE PRESTIGIEUX tournoi de tennis «US Open», dont le déroulement était sérieusement menacé par la pandémie du nouveau coronavirus est finalement maintenu à sa date initiale, du 31 août

au 13 septembre à New York, en attendant le feu vert des autorités gouvernementales, rapportent lundi plusieurs médias locaux. Attendue lundi, la décision de maintenir ou non le tournoi du Grand Chelem aux mêmes lieux et dates, ne devrait être communiquée qu'en milieu de

semaine par la Fédération américaine (USTA), affirme le New York Times, citant des sources officielles sous couvert d'anonymat. En attendant, selon ESPN et Forbes, l'USTA a vu son plan approuvé par les circuits masculin ATP et féminin WTA, qui ont mis à l'arrêt leur saison jusqu'à fin juillet et s'acheminerait donc vers une reprise au courant du mois d'août. Cela pourrait concerner plusieurs autres tournois en Amérique du Nord, notamment le Masters 1000 de Cincinatti (16-23 août), que l'USTA souhaite déplacer à Flushing Meadows pour l'enchaîner avec l'US Open. Ce qui constituerait un «double header» inédit, et à huis clos, long de presque un mois, afin de concentrer les joueurs à New York, sans les faire voyager. Cela n'empêche que le projet a suscité des réserves chez de nombreux joueurs, qui devraient pour la plupart observer une quatorzaine à leur

arrivée et se verraient tous confinés dans des hôtels près de l'aéroport John Fitzgerald Kennedy, sans possibilité d'aller à Manhattan, où beaucoup ont leurs habitudes. En outre, au coeur de la ville la plus affectée par la pandémie aux Etats-Unis, ils ne pourraient être accompagnés que par un membre de leur entourage. «Des conditions extrêmes», a déploré la semaine passée le N 1 mondial Novak Djokovic, qui a estimé «impossible» de s'y rendre dans son staff complet, entraîneur, préparateur et physiothérapiste. Dans son sillage, Dominic Thiem, Alexander Zverev, Grigor Dimitrov ont aussi exprimé leurs réticences à participer au tournoi. Si Roger Federer, qui a tiré un trait sur 2020 après avoir été réopéré du genou droit, se tient à l'écart des débats, l'autre poids lourd du circuit,

Rafael Nadal, n'a pas caché non plus ses réserves. L'autre grand rendez-vous attendu d'une saison bouleversée, Roland Garros, est déplacé du 20 septembre au 4 octobre.

MC Oran : Aucune perspective d'une sortie de crise en vue

La longue période d'inactivité en raison du Covid-19 n'a pas été exploitée au MC Oran pour remettre de l'ordre dans la maison en dépit du fait que ce club de Ligue 1 de football soit sérieusement menacé de non-délivrance de la licence professionnelle la saison prochaine.



En effet, la Société sportive par actions (SSPA) fonctionne depuis l'été dernier, soit depuis la démission du président Ahmed Belhadj dit «Baba», sans patron ni Conseil d'administration. Cette situation est contraire aux dispositions inscrites dans le nouveau cahier des charges de la Direction de contrôle de gestion et des finances, créée il y a quelques mois par la Fédération algérienne de football. A l'approche de la date butoir, fixée par ladite direction aux clubs professionnels pour se soumettre aux critères exigés par le nouveau cahier des charges permettant par là même de postuler à une licence professionnelle à partir de la saison prochaine, l'actuelle direction des «Hamraoua», à sa tête le directeur général, Si Tahar Cherif El Ouezzani, est prise de panique. Face au danger qui guette le club phare de l'Ouest, des tentatives sont entreprises par Cherif El Ouezzani et ses collaborateurs en direction des membres actionnaires de la SSPA du club pour tenir leur assemblée générale (AG) afin d'élire un nouveau Conseil d'administration ainsi qu'un nouveau président. «Pour l'heure, aucune perspective d'une programmation prochaine d'une AG des actionnaires n'est en vue. Ce qui se dit ici et là n'est que rumeurs, au moment où le club est secoué par une crise multidimensionnelle», a indiqué, lundi à l'APS, Nacereddine Bessadjrani, membre de l'AG des actionnaires et de l'ex-Conseil d'administration. Dans les milieux du MCO, l'on croise les doigts, estimant que leur club «est pris en otage». En fait, les interminables conflits entre les actionnaires qui perdurent depuis plusieurs années, n'ont fait qu'enfoncer une formation, jadis fierté du football de la région oranaise.

ABSENCE DE BILANS FINANCIERS

Contraint à la démission en juin de l'année passée, Ahmed Belhadj dit être toujours l'actionnaire majoritaire de la SSPA du club, un statut que lui dispute son rival, Youcef Djebbari. L'absence d'un président et d'un Conseil d'administration n'est pas le seul handicap qui pourrait priver le MCO d'une licence professionnelle la saison prochaine, puisque le club doit répondre à d'autres critères retenus dans le cahier des charges. Parmi eux, la présentation des bilans financiers des présidents qui ont défilé aux commandes de la SSPA depuis sa création en 2010. Un autre handicap de taille, puisqu'il faudra remonter dans le temps pour trouver trace d'une AG des actionnaires pour approuver les bilans des présidents qui se sont succédé à la tête de la SSPA, déplore-t-on du côté de l'actuelle direction du «Mouloudia». Cette dernière ne sait plus à quel saint se vouer, sachant que le club croule sous les dettes au moment où les choses ne font que s'envenimer sur le plan financier. Cette situation avait d'ailleurs incité le président du club sportif amateur, Tayeb Mahiaoui, à saisir la justice qui avait désigné une experte pour faire toute la lumière sur ce dossier. Mais la crise sanitaire qui secoue le pays et le monde entier depuis quelques mois a quelque peu retardé le travail de cette experte, a-t-on appris d'un proche collaborateur de Mahiaoui. L'indisponibilité des bilans financiers en question est aussi pour beaucoup dans l'échec du processus d'affiliation du club à l'entreprise «Hyproc shipping compagny» (filiale de Sonatrach), malgré le protocole d'accord signé entre les deux parties en janvier 2019, et ce, au grand dam de toute la famille mouloudéenne. Cette dernière a énormément tablé sur cette transaction pour éviter à son club des lendemains incertains.

Coronavirus : La FAF appelle à la vigilance et au respect «strict» du dispositif sanitaire

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a appelé lundi les joueurs et leurs staffs techniques à rester «vigilants» tout en respectant les mesures de prévention sanitaire afin de rompre rapidement la chaîne de transmission du coronavirus. «Le gouvernement opte pour le déconfinement territorial, le confinement sanitaire est prolongé pour une période de quinze jours pour certaines régions du pays classées orange et rouge. Les infrastructures sportives resteront fermées.», a indiqué la Commission médicale de la FAF, présidée par le Docteur Damerdji Djamal-Eddine. La Commission médicale a appelé également au maintien du dispositif sanitaire «strict» et la recherche active et systématique des sujets contacts en cas de contagion afin de rompre rapidement la chaîne de transmission du coronavirus et cela conformément à l'instruction n 10 du 27 mai 2020 relative au renforcement de l'identification et du suivi des sujets contacts de cas de COVID-19. «Les médecins des clubs sont invités à appeler leurs joueurs et leur staff à rester vigilants tout en respectant les mesures de prévention notamment les règles d'hygiène, l'obligation du port de masque de protection, la distanciation sociale et l'ensemble des mesures barrières à l'effet de contribuer à la rupture de la chaîne de propagation du virus.», a-t-on ajouté. Le staff médical du club est appelé aussi à veiller au renforcement du dispositif de surveillance sanitaire eu égard à l'évolution de la situation épidémiologique notamment après la reprise progressive des activités économiques, commerciales et de services, tout en rappelant aux joueurs de ne pas prendre de médicaments ou de compléments alimentaires proposés par une tierce personne, ni par un proche sans avoir pris un conseil médical et d'assurer qu'ils ne contiennent aucune substance interdite. «La commission médicale fédérale et la sous-commission antidopage continuent à relever les défis liés à cette pandémie en plaçant la santé de nos joueurs et la protection du football propre au premier rang de notre préoccupation.», conclut le communiqué de la FAF.

CHELSEA ENTAME LES DISCUSSIONS AVEC BRENTFORD POUR BENRAHMA

CHELSEA, actuel 4e au classement de Premier league anglaise de football, aurait entamé des discussions avec Brentford (Div.2 anglaise) pour s'attacher les services de l'attaquant international algérien Said Benrahma, rapporte lundi RMC Sport sur son compte Twitter.Selon des informations du média français, détenteur des droits de retransmission de la Premier league, le club londonien a même fait part de son intérêt à Brentford, sans pour autant transmettre d'offre pour le moment. Avant l'arrêt de la saison en raison de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus (COVID-19), Benrahma (24 ans) en était à 10 buts en 34 matchs et 7 passes décisives. Cette saison, l'ancien niçois était même considéré comme l'un des meilleurs joueurs de la Championship. Arsenal, Leicester City, ou encore Aston Villa, sont aussi intéressés par son profil. Selon plusieurs indiscrétions, Brentford demandera au moins 20 millions d'euros pour céder le joueur algérien.Depuis son arrivée en Angleterre en 2018, Benrahma est en train de réaliser sa meilleure saison sur le plan statistique. Benrahma est plus que jamais dans la forme de sa vie avec Brentford.A Brentford avec lequel son contrat cours jusqu'au 2022, l'enfant d'Ain Témouchent est devenu l'une des pièces maîtresses de son équipe, contribuant grandement à la 4e place que son équipe occupe en Championship, synonyme de barrages d'accession en Premier league.

ITALIE : BENNACER, L'UN DES JOUEURS PRÉFÉRÉS DE MODRIC

L'INTERNATIONAL algérien du Milan AC , Ismaïl Bennacer, est considéré comme l'un des joueurs préférés du milieu offensif croate du Real Madrid et Ballon d'or 2018, Luka Modric, a indiqué ce dernier. «Mes joueurs préférés? J'ai toujours aimé les joueurs de style. Totti, Del Piero, Pirlo. Il y a maintenant des jeunes qui promettent beaucoup, surtout Zaniolo, un talent pur. De plus, Sensi est très intéressant. J'aime aussi Insigne, Papu Gomez, Ribéry et Bennacer», a-t-il déclaré sur les colonnes du quotidien italien La Gazzetta dello Sport.Bennacer (22 ans), devenu une pièce maîtresse dans le dispositif de l'entraîneur Stefano Pioli, s'est engagé avec Milan en août 2019 pour un contrat de cinq saisons, soit jusqu'en 2024, contre un montant de 16 millions d'euros, en provenance d'Empoli, relégué en Serie B. Bennacer intéresserait plusieurs formations européennes telles que le Paris SG, Manchester City, ou encore le Real Madrid.

ADAM OUNAS PRESSENTI À LILLE

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN Adam Ounas sociétaire de Naples (Serie A) serait convoité par Lille (Ligue 1 française), a indiqué lundi le site footmercato. Selon la même source, Ounas devrait pallier le départ de l'international argentin, Nicolas Gaitan dont le contrat expire le 30 juin 2020.Ounas (23 ans), avait été prêté par Naples à l'OGC Nice pour une saison, mais la direction du club azuréen a décidé de ne pas lever l'option d'achat. A Nice cette saison, le champion d'Afrique algérien a disputé 19 matches, inscrivant 4 buts et quatre passes décisives.

TINDOUF

Quelque 94 500 têtes vaccinées contre la peste des petits ruminants

QUELQUE 94 500 têtes du cheptel ont été vaccinées contre la peste des petits ruminants (PPR) à travers la wilaya de Tindouf, a-t-on appris avant-hier auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya.
Pour les besoins de cette campagne de vaccination, qui s'est étalée du 15 janvier au 15 mai de l'année en cours et touche les ovins et les caprins, la wilaya a bénéficié de 100.000 doses de vaccins, dont 5.000 ont été laissés comme stock de réserve en cas d'apparition de nouveaux cas suspects, a affirmé l'inspecteur vétérinaire, Chakour Djeltia.
Toutes les dispositions ont été prises afin de permettre aux éleveurs de vacciner leur cheptel, sachant que des cas de la maladie ont été décelés sur les bêtes de 16 éleveurs, a-t-il précisé.
Les analyses en laboratoire à Alger sur des échantillons de prélèvements sanguins effectués en janvier dernier sur le cheptel de certains éleveurs de la wilaya de Tindouf, se sont avérées positives, confirmant 46 cas d'atteinte de la PPR et déclenchant aussitôt une opération de vaccination de l'ensemble du cheptel de la wilaya, a fait savoir M.Djeltia.
La campagne a touché les neuf zones pastorales recensées sur le territoire de la wilaya de Tindouf ainsi que les exploitations agricoles, pour assurer une large couverture de la région en matière de santé animale, a-t-il poursuivi, signalant qu'il a été ensuite procédé à l'identification du cheptel, l'abattage sanitaire des bêtes atteintes et l'indemnisation des éleveurs affectés. Des rencontres de coordination, en présence des éleveurs, avaient été préalablement organisées pour faire un large état des lieux, organiser la vaccination, et donner des instructions afin d'éviter le déplacement du cheptel vers les zones frontalières, en vue de préserver la santé des éleveurs et de leurs cheptels, en plus de mettre en place des brigades mixtes avec les réfugiés sahraouis aux fins d'entreprendre des opérations de vaccination similaires, selon la même source. **R. R.**

MÉDÉA

Le dispositif de lutte contre les incendies de forêts opérationnel

Un dispositif de lutte contre les incendies de forêts est opérationnel depuis quelques jours dans l'ensemble des massifs forestiers de la wilaya de Médéa où d'importants moyens, humains et logistiques, ont été mobilisés pour parer à d'éventuels départs de feu, a-t-on appris lundi auprès de la conservation locale des forêts.

Activé, début juin, ce dispositif devrait permettre de réduire les dégâts enregistrés chaque été et limiter ainsi l'impact des incendies sur le patrimoine forestier local» qui perd, en raison de ce phénomène, des parcelles importantes de plantations sylvicoles et de couvert végétal, dont «le remplacement et le repeuplement demande beaucoup de moyens et de temps», a expliqué Ahmed Salem, chef du service de protection du patrimoine forestier.
Dans un souci d'efficacité, le plan d'intervention, outil indispensable à la planification et l'organisation des actions sur les sites d'incendie, «est actualisé régulièrement de sorte à corriger certaines imperfections et apporter des solutions à des problèmes ou contraintes rencontrés auparavant sur le terrain», a-t-il indiqué.
L'effort entrepris, dans ce sens, par la conservation locale des forêts s'est traduit par une «meilleure maîtrise» des sinistres au cours des dernières années et une «réduction significative» des pertes, a fait savoir Ahmed Salem, tout en précisant que des «facteurs exogènes, comme la canicule et le relief, peuvent parfois contrecarrer cet effort est aboutir à un autre résultat.» Le bilan des pertes subies, entre 2017 et 2019, donne un aperçu sur l'évolution de la situation sur le front de la lutte contre les incendies de forets où une fluctuation est observée d'une année à une autre et ce, malgré les efforts déployés.» Le secteur des forêts avait enregistré, en 2017, la destruction de 2263 hectares, pour un total de 183 incendies, alors que les dégâts occasionnés au patrimoine forestier local, en 2018, «ont régressé de façon notable» pour se situer à 343 hectares, pour 71 incendies, avant de «rebondir» à 939 hectares en 2019, le nombre des incendies ayant doublé durant cette même année pour atteindre 165 incendies, selon ce responsable. Le présent dispositif de lutte anti incendie est appelé à «limiter encore davantage» les pertes et «mieux protéger» le patrimoine forestier local, en tirant profit des expériences passées et «l'optimisation» des moyens mobilisés, a indiqué Ahmed Salem, assurant que le plan d'intervention pour l'année 2020 à prévu 24 unités mobiles, équipées de moyens légers d'intervention, la réquisition de 163 agents forestiers qui viendront appuyer, en cas de nécessité, l'effectif des unités mobiles, l'ouverture de 22 points de vigie, destinés à la surveillance des forêts et à donner l'alerte, la mobilisation également de 44 engins et véhicules d'intervention.
Des renforts supplémentaires issus de la protection civile et des collectivités locales, notamment, peuvent être mis à contribution dans les opérations de lutte anti-incendie, si les moyens du secteur des forêts s'avèrent insuffisants, a indiqué ce responsable.
En plus de la colonne mobile de la protection civile qui compte 73 éléments, un effectif de 433 agents et officiers de la protection civile sera intégré aux opérations de lutte anti-incendie, avec toute la logistique nécessaire.
Le secteur des forêts peut compter également sur l'apport des collectivités locales et des entreprises de réalisation, partenaires incontournables dans cette lutte qui se sont engagés, d'après Ahmed Salem, a mobilisé plus de 500 agents et des dizaines d'engins.
R. R.



BOUIRA

Campagne nationale de prévention et de lutte contre les incendies de forêts

UNE CAMPAGNE nationale de prévention et de lutte contre les incendies de forêts a été lancée lundi par le directeur général de la Protection civile (DGPC), le colonel Boualem Boughlef, à Bouira. Dans un point de presse tenu en marge du coup d'envoi de cette campagne, le colonel Boughlef a expliqué qu'il s'agit d'une opération qui s'inscrit dans le cadre du programme annuel d'action en matière de prévention et de sensibilisation sur les risques des incendies de forêts notamment dans les wilayas à vocation forestière.
«Nous avons choisi Bouira pour lancer cette campagne ainsi qu'une manœuvre de simulation d'un incendie en raison de l'importance du couvert végétal dont jouit cette wilaya du centre. C'est une occasion pour donner aussi des conseils et sensibiliser les habitants des régions forestières ainsi que les agriculteurs pour qu'ils soient vigilants notamment en cette période estivale», a déclaré le DGPC à la presse.
Plusieurs exercices virtuels et de simulation d'incendies sont au programme de cette campagne nationale, deuxième du genre après celle lancée la semaine dernière à Tiaret, dont l'objectif était de sensibiliser sur les dangers des incendies de récoltes céréalières. Selon les détails fournis sur place par les responsables de la protection civile, ces exercices ont un aspect pratique et ils sont axés sur les techniques et méthodes opérationnelles de lutte contre les incendies de forêts avec la participation des équipes spécialisées au sol (colonnes mobiles), et les moyens de lutte aériens. «Nous avons également une troisième campagne pour la prévention et la protection des palmeraies. Elle sera lancée au courant de la semaine prochaine», a indiqué le colonel Boughlef. Le même responsable, qui supervisait les équipes participantes à la manœuvre de simulation lancée dans la forêt de Tikboucht, a tenu à assurer que tous les moyens humains et matériels sont disponibles pour toutes les wilayas afin de lutter contre les incendies.
Les colonnes mobiles de quatre wilayas à savoir, Bouira, Médéa, Alger et Boumerdès, ont été déployées pour participer à la manœuvre de Tikboucht.
«L'unité d'intervention de la protection civile de Haizer, ainsi que l'unité centrale de Bouira et l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida (Alger) sont en action sur le terrain aussi», a expliqué le colonel Achour Farouk, directeur de la communication et des statistiques à la DGPC. Deux hélicoptères ont aussi été mobilisés dans cet exercice pour soutenir les colonnes dans l'extinction des feux dans la forêt inaccessible de Tikboucht, dont toute la population du village limitrophe est menacée par les flammes.
«Cet exercice a pour objectif d'évaluer la réponse des colonnes mobiles et renforcer les moyens locaux. Ca nous permet également de tester les pré-requis théoriques des stagiaires (100 officiers formés) dans la lutte contre les feux de forêts», a souligné le directeur général de la protection civile.
cette année 2020, un dispositif opérationnel de la lutte contre les incendies de forêts, composée de 65 colonnes mobiles, dont 28 nouvelles, et 505 unités d'intervention appuyées par des moyens de lutte aérienne en cas de nécessité, a été mis en place par la DGPC pour faire face à ce fléau. «L'objectif de cette campagne nationale de sensibilisation est de mettre à la disposition de nos concitoyens les conseils nécessaires à suivre pour faire face aux risques d'incendies de forêts et de végétations», a expliqué de son côté le colonel Achour. En 2019, quelque 21.048 hectares de végétation ont été décimés par les flammes, dont 6.045 hectares de forêts, 4.428 ha de maquis et 10.575 ha de broussailles, selon les chiffres donnés par le même responsable.
R. R.

CINÉPHILES DE DJELFA ET D'AILLEURS

Une plateforme d'échanges et de débat

Pour contribuer à la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus, des jeunes de la wilaya de Djelfa ont lancé un groupe sur Facebook, dédié aux amoureux du 7e art. dans le contexte du confinement.



Son créateur Nassim Brahimi et fondateur d'un ciné-club a expliqué que l'idée de créer la page Cinephilia Society (société d'amoureux du cinéma), dont les abonnés se comptent par milliers, « m'est venue durant le confinement sanitaire », dans un entretien accordé à l'Agence presse service d'Algérie. Le premier objectif est la mise en place d'une plateforme virtuelle. Les abonnés du groupe peuvent y engager des échanges sur le monde du cinéma et de la télévision, « nous travaillons pour que nos abonnés, qu'ils soient fans de cinéma ou juste des internautes intéressés par l'art et la culture, vivent une belle aventure virtuelle ». Cinephilia Society a pu élargir sa notoriété en un court laps de temps. Les abonnés trouvent un espace idoine pour parler de cinéma, de films et de séries télévisées, des comédiens et des réalisateurs. D'après Nassim B., « nous sommes un groupe de fans de cinéma et nos abonnés nous assurent tout le soutien nécessaire pour aller de l'avant ». Il s'est félicité de l'intérêt du public pour notre page qui est « notre plus grande satisfaction et l'encouragement qui nous pousse à évoluer et réussir », au point de vouloir apporter « à l'avenir un important développement pour ce groupe, de sorte qu'il dépasse les frontières des réseaux sociaux ». Au sujet de ses projets futurs, le jeune cinéphile compte créer « un site électronique et une revue de cinéma qui serait un trait d'union entre le 7e Art et les amoureux du cinéma. Nous souhaitons également créer un contenu propre au groupe, comme des courts métrages ». En dépit de son récent lancement sur le réseau social, le groupe Cinephilia Society a vu le passage d'invités de marque et de renommée internationale du monde du cinéma et de la télévision. Le premier entretien réalisé par cette page sera avec l'astrophysicien Nidhal Gusseoum pour un débat autour du film 2001: A Space Odyssey (2001: l'Odyssée de l'espace) de Stanley Kubrick, un des cinéastes majeurs du 20e siècle. Le deuxième invité de marque du groupe sera le photographe américain David Molina, dont la langue anglaise ne sera pas une entrave pour les jeunes. Ils se sont entretenus avec lui avec brio sur divers sujets liés à cet art. D'autre invités et non des moindres seront prochainement accueillis par la page, à savoir le comédien émirati Mansour El Fili et le comédien syrien Djamel Slimane.

R. C.

ETABLISSEMENTS CULTURELS PUBLICS

Vers une réouverture graduelle



LA DÉCISION de réouverture des musées « relève de la politique générale du gouvernement et des orientations du Comité scientifique de suivi de la pandémie du coronavirus », a indiqué lundi à Alger la ministre de la Culture Malika Bendouda.

S'exprimant en marge d'une visite au musée des Beaux-arts d'Alger, Malika Bendouda a expliqué que le ministère de la Culture ne pouvait « prendre seul la décision de rouvrir les établissements culturels », fermés depuis mars dernier dans le cadre des mesures préventives prises par l'Etat depuis l'apparition du coronavirus. Faisant part d'un protocole sanitaire propre à chaque établissement, Mme Bendouda a souligné que la levée des restrictions sur les visites de musées et la réouverture des établissements culturels publics se fera manière « graduelle ». Les directions des musées, théâtres et bibliothèques se doivent d'appliquer un protocole sanitaire dans le cadre du dispositif de reprise de leurs activités respectives. A une question sur la reprise d'activités de certaines galeries d'art privées, incluses parmi d'autres activités commerciales dans le décret exécutif 20-145 du 7 juin dernier portant réaménagement du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, la ministre a précisé qu' « aucun établissement culturel sous tutelle du ministère de la Culture n'est autorisé pour le moment à reprendre ses activités ». Interrogée sur la programmation des festivals, la ministre a indiqué que des « plans d'action » pour la reprise des activités culturelles ont été élaborés, notant que le souci de son département était de « sauver le maximum d'activités culturelles et permettre aux artistes de reprendre le travail ». Evoquant les aides octroyées au profit des artistes affiliés à l'Onda (Office national des droits d'auteur et droits voisins) dont les activités sont suspendues en raison de la pandémie de coronavirus, la ministre a assuré que l'opération s'est déroulée dans la « transparence » en tenant compte de la situation « financière » des artistes et du fonds affecté à cet effet.

APS

PALMARÈS : CONCOURS DE L'AFFICHE DE CINÉMA

Dans son communiqué publié sur son site (cinematheque.dz /dz/), le Centre algérien de la cinématographie a annoncé le palmarès du concours de l'Affiche de cinéma de la Cinémathèque algérienne. La sélection de 15 meilleures affiches s'est faite après la réception de 60 œuvres envoyées. Le jury, composé de Ahmed Bedjaoui (son président), Lilia Ben Achour de Tunisie, Sameh Fathi d'Egypte, Omar Meziani, et Imed Benchenni, a attribué les prix suivants :
Meilleure affiche : Bottom is Top de Mustapha Ahmed Attia dit Amidou.
Meilleure affiche de film algérien: Kindil el bahr de Malek Toumi ; Chronique des années de braise de Lyes Bouchelouche (ex-aequo).
Meilleure affiche du film étranger : Inception de Oussama Chafai.
Prix du public (vote sur Facebook du CAC et de la Cinémathèque algérienne) : Hucdardam de Chemeur Samir. Mention spéciale (originalité) : Joker de Bessaid Mohamed Amine.

SORTIR

FETE L'artiste Naaman en concert le jeudi 18 juin (date à confirmer). 20h30. Institut français d'Alger. Naaman au chant ; Julian Mauvieux aux claviers; Thomas Cirade à la basse; Romain Germerie à la batterie; Quentin Dupont à la guitare. Révélation reggae, il sort son troisième album, Beyond, en automne 2017.

RAP Résonances artistiques Oxmo Puccino jusqu'au jeudi 18 juin en ligne. Ecouter le poète de la rue : melo-app.com/p/Dans-les-coulisses-du—rap?page=4&fbclid=IwAR3dqy0p6XexGW0hs8olUB4bXh3Fk8f48OtTnH_PD7ZY5_qyPBLmz0xtixA

ECRITURE Concours d'écriture A quoi ressemblera le monde de demain ? Pour les juniors (- 18 ans) & adultes (18 ans +). Participer avec un texte de poésie, conte, nouvelle ou bien un dessin. A envoyer avant le mardi 30 juin à minuit. Adresse : concoursdecriture2020.alger@if-algerie.com. Consulter : if-algerie.com/alger

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

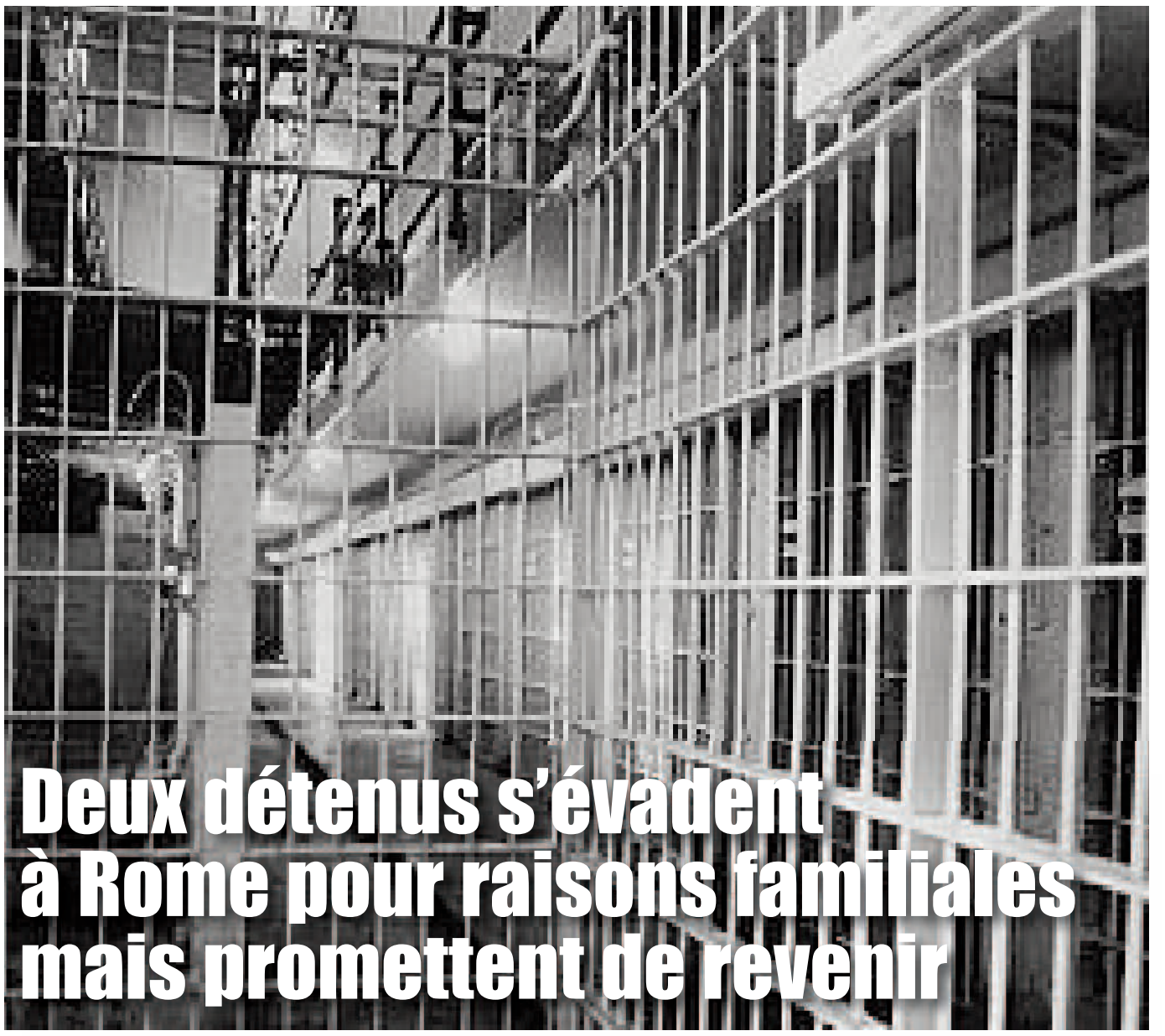
JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com



Deux détenus s'évadent à Rome pour raisons familiales mais promettent de revenir

Dans la nuit du 2 au 3 juin, deux détenus d'une prison italienne se sont évadés, laissant un mot dans lequel ils justifient leur acte par le devoir de sauver leurs enfants. Ils ont promis de revenir «dans les plus brefs délais», rapporte La Repubblica.

La semaine dernière, deux détenus se sont évadés de la prison de Rebibbia de Rome, laissant derrière eux une lettre signée dans laquelle ils expliquent les raisons de leur évasion, relate La Repubblica.

Davad Zukanovic, 40 ans et Lil Ahmetovic, 46 ans, deux cousins Roms, disent dans leur courrier qu'ils devaient mettre à l'abri leurs enfants qui se sont retrouvés en mauvaise posture, probablement à cause d'un trafic de drogue. Ils ajoutent que personne ne peut les protéger car leurs femmes sont aussi en prison.

Dans leur lettre, ils font la promesse de revenir le plus rapidement possible, une fois le problème réglé.

Les enquêteurs n'ont aucun doute quant à l'authenticité de la lettre, étant donné qu'elle a été trouvée dans la cellule le matin même de la disparition de Zukanovic et Ahmetovic.

L'alerte déclenchée plusieurs heures après l'évasion

L'alarme a été donnée plusieurs heures après l'évasion, lorsque les gardiens de prison n'ont pas entendu leur réponse à l'appel du matin et qu'ils ont constaté leur disparition une fois arrivés dans leur cellule.

Selon le journal, les cousins condamnés pour recel et fraude devaient sortir en 2029. Mais le délit d'évasion entraîne une peine supplémentaire de cinq ans.

«Peut-être que cette peine va les convaincre d'oublier la promesse et d'écrire adieu à la place d'au revoir, maintenant qu'ils sont libres», conclut La Repubblica.

Le Pentagone a un plan pour combattre une apocalypse zombie !



Le quartier général du département de la Défense Américain, connu pour avoir mis en place un plan pour tout scénario de catastrophe, a élaboré un plan détaillé pour combattre une éventuelle apocalypse zombie.

Ce plan, connu sous le nom de « CONPLAN 8888 », est un document qui décrit la meilleure façon dont l'armée répondrait à une apocalypse zombie potentielle. L'objectif global du plan est que l'armée entreprenne des opérations pour préserver les humains « non zombies » des menaces posées par une horde de zombies.

CONPLAN 8888 suit une approche en trois étapes pour atteindre ces objectifs : maintenant un périmètre défensif pour protéger la vie humaine, mener des opérations qui élimineront les menaces zombies et, enfin, aider les autorités civiles à rétablir l'ordre public.

Bien sûr, le Pentagone ne croit pas réellement à une probable apocalypse zombie. En effet, le plan a été élaboré par des entraîneurs militaires qui ont conclu qu'un scénario de survie à des zombies pouvait être un outil d'entraînement utile et efficace.

Vous pouvez allumer un feu avec de la glace !

L'hiver regorge d'activités sous toutes leurs formes : Luge, ski, camping d'hiver, etc. Mais les conditions peuvent rapidement devenir dangereuses lorsque vous êtes exposé à des températures en baisse et aux rafales de vent.

Alors, pourquoi ne pas en profiter pour perfectionner vos techniques de survie en hiver avant votre prochaine aventure en plein air ?

Vous aurez besoin d'un lac gelé, d'un couteau tranchant, de mains chaudes et de feuilles sèches ou de bois. Une journée ensoleillée est également nécessaire.

Trouvez de la glace claire, découpez-en une grande partie. Ensuite, façonnez la glace en un disque et utilisez la chaleur de vos mains pour la faire fondre en une lentille ronde. Enfin, tout comme vous utilisiez une loupe, ajustez l'angle de la glace jusqu'à ce que les rayons du soleil la traversent. Concentrez le rayon de soleil sur un endroit du sol où vous avez placé de l'amadou et le tour est joué !

SUIVANT DES INDICES DANS UN POÈME, UN HOMME TROUVE UN TRÉSOR CACHÉ PAR UN MILLIONNAIRE



Un trésor caché par un millionnaire américain il y a 10 ans afin de célébrer sa victoire sur le cancer a été découvert grâce au décryptage des indices qu'il a laissés dans un poème qui fait partie de son livre autobiographique intitulé «L'excitation de la chasse: un mémoire», relate la chaîne CBS. Un coffre qui a été caché par un millionnaire il y a 10 ans a enfin été découvert grâce aux indices qu'il a laissés dans son livre autobiographique, relate CBS.

Un trésor caché dans les montagnes

Le marchand d'antiquités américain âgé de 89 ans aujourd'hui et millionnaire Forrest Fenn a en 2010, dans les montagnes du Nouveau-Mexique, caché un coffre contenant des pièces d'or, des lingots et des bijoux d'une valeur totale d'un million de dollars (884.000 euros). Cela a été sa façon de célébrer sa victoire sur le cancer.Forrest Fenn a décidé d'apporter un peu d'aventure et de magie à la vie des gens, et, en cachant le trésor, il a écrit un livre autobiographique intitulé «L'excitation de la chasse: un mémoire», avec un poème à l'intérieur où il a caché les indices amenant à l'endroit où le trésor se trouve. Le millionnaire a également créé un site Web sur lequel il a posté une liste complète des richesses cachées dans les montagnes et leur valeur, informe la chaîne.

Les chasseurs de trésors sont-ils nombreux?

Forrest Fenn a confié aux journalistes que la plupart des gens ne l'avaient pas cru. En 10 ans, seulement 350 personnes ont essayé de trouver le trésor, mais personne n'a réussi. La découverte a été faite au début du mois de juin de cette année. Le millionnaire a été contacté par un homme qui voulait rester anonyme. Il lui a partagé qu'il avait trouvé un coffre avec des bijoux et qu'il allait lui envoyer une photo avec le coffre pour le prouver.

L'heure du Edgebook est-elle venue ?

Technologie : Tout se met en place pour que Microsoft lance un concurrent direct au Chromebook. Mais la société sera confrontée à la difficile question du positionnement de ce nouveau type de machine par rapport aux ordinateurs portables Windows.

Depuis qu'il a adopté le moteur de rendu Chromium, le navigateur Microsoft Edge offre une compatibilité quasi parfaite avec Chrome, jusqu'à la possibilité d'installer des extensions à partir de l'app store Chrome. Et cela a également permis à Microsoft de prendre plus facilement en charge des systèmes d'exploitation qu'Edge ne prenait pas en charge auparavant, comme MacOS et Linux.

Maintenant qu'Edge fonctionne bien, Microsoft pourrait-il essayer de s'attaquer à Chrome OS ? Alors qu'une version "allégée" de Windows fait l'objet de rumeurs depuis des années, de nombreux autres éléments sont déjà en place ou annoncés pour aller dans ce sens. Premièrement, Microsoft ne cache pas qu'il convoite le marché de l'éducation qui est en passe d'adopter de manière massive les Chromebooks. Certes, des ordinateurs portables Windows à bas prix sont commercialisés. Mais force est de constater qu'ils n'ont pas la simplicité et la sécurité proposée par Chrome OS.

Deuxièmement, après des années de stagnation des applications web office.com, Microsoft a mis les bouchées doubles. La suite bureautique en ligne sera la première à tirer parti de Fluid Framework, le framework open source de la société qui permet d'intégrer des applets.

Qu'est-ce qu'un Edgebook apporterait par rapport à un Chromebook ?

Troisièmement, si l'idée que Microsoft limite les possibilités des développeurs sous Windows était impensable il y a quelques années, les temps ont changé. De nombreux développeurs ont généralisé la pratique des applications web. En dehors de l'équipe Surface qui fait progresser Windows, Microsoft semble désormais indifférent à l'endroit où vous accédez à ses offres, qu'il s'agisse du on premise ou du cloud computing.

Enfin, Microsoft dispose désormais de l'architecture multiprocesseur nécessaire pour mener la bataille contre Google, même si, du moins pour l'instant, l'entreprise s'est exclusivement concentrée sur les Snapdragon de Qualcomm, par opposition aux puces Mediatek ou Allwinner à baseARM présentes dans les Chromebooks à petit budget.

Mais au-delà de ces points, qu'est-ce qu'un Edgebook apporterait par rapport à un Chromebook ? Et, étant donné que les PC de Microsoft font partie d'une catégorie supérieure en termes de performance et de prix, qu'est-ce qui inciterait les vendeurs de PC à soutenir un tel produit ? Le point le plus important pour Microsoft serait l'accent mis sur la protection de la vie privée, l'une des meilleures raisons d'utiliser Edge versus Chrome aujourd'hui.

Vers un "EdgeOS" sans applications ?

Reste que Microsoft devrait choisir de mettre en avant d'autres fonctionnalités différenciatrices pour convaincre sur le positionnement d'un Edgebook. La prise en charge des applications Windows serait un contrepoids naturel à la prise en charge des applications Android de Chromebooks. Cependant, plus la prise en charge des applications Windows sera bonne, moins un Edgebook se différenciera des ordinateurs portables existants.

Une solution pourrait être de recréer la proposition originale du ChromeOS en n'autorisant que les applications web. Edge permet déjà de convertir n'importe quelle page web en "application". Aller vers un "EdgeOS" permettrait d'éviter les naufrages des systèmes d'exploitation tels que Windows RT et Windows S qui n'offraient pas une compatibilité totale. De fait, si le Edge actuel avait existé à l'époque de Windows RT, ces appareils auraient été fonctionnellement proches d'un Edgebook.

Alternativement, Microsoft pourrait étendre son "S mode" à un "E (pour Edge) mode" encore plus restrictif. Ce serait une option plus acceptable pour les détenteurs de licences qui vendent déjà des ordinateurs portables Windows à bas prix sur le marché de l'éducation.

Cependant, il serait étrange d'avoir un appareil fonctionnant avec quelque chose appelé "Windows" qui ne pourrait pas exécuter d'applications Windows.

Et si l'un des objectifs de Microsoft était d'améliorer les performances d'Edge sur un matériel d'entrée de gamme pour concurrencer ChromeOS, alors une version complète de Windows pourrait être peu performante sur un tel matériel. Néanmoins, la leçon de Windows S est que les clients sont plus ouverts aux environnements restrictifs s'ils disposent d'une voie de sortie pour faire évoluer leur OS vers plus d'option quand cela est nécessaire.

Une chose est sûre : non seulement Microsoft n'a pas réussi à tuer ChromeOS, mais il n'a pas réussi à le contenir. L'ajout des applications Play a permis à l'ancien système d'exploitation centré sur les ordinateurs de bureau de Google de s'attaquer à un plus grand nombre d'appareils tactiles avec des applications optimisées pour un tel environnement.

Cela se constate par l'évolution des machines, d'abord des Acer et des Lenovo destinés au marché de l'éducation, et maintenant le Chromebook Duet de Lenovo, qui est destiné au grand public. Si Microsoft ne crée pas EdgeOS, il devra miser sur l'adoption généralisée du nouveau WinUI annoncé lors de la conférence Build pour enfin héberger une large collection d'applications qui peuvent être utilisées sur les ordinateurs à faible puissance et les tablettes.

Problèmes d'impression avec Windows 10 : le patch de juin fait des ravages



TECHNOLOGIE : Les administrateurs système qui travaillent avec Windows 10 rencontrent de nombreux problèmes avec les imprimantes après avoir installé la dernière mise à jour de sécurité Windows. Le point sur la situation.

De nombreux administrateurs système qui travaillent avec Windows 10 évoquent désormais une grande incidence de la mise en place du dernier Patch Tuesday avec des problèmes d'impression sur un nombre important d'imprimantes utilisées par les professionnels en entreprise. Ces administrateurs signalent sur Reddit des problèmes d'impression sur les imprimantes Ricoh, Canon, Panasonic et Brother après l'installation du Patch Tuesday publié par Microsoft le 9 juin, soit KB4560960 pour Windows 10 1903 à 1909 et KB4557957 pour Windows 10 2004. Certains administrateurs système constatent également des problèmes avec les imprimantes Toshiba et HP après l'installation de la mise à jour.

Ces questions ont été évoqués par Microsoft dans une note d'assistance qui détaille un problème affectant Windows 10 1903 et des imprimantes connectées par USB. Microsoft a déclaré que le port USB de l'imprimante pouvait ne pas être détecté après avoir déconnecté ou éteint une imprimante avec les versions 1903 et ultérieures de Windows 10. Conséquence, les travaux d'impression ne sont plus possbiles, mais, selon Microsoft, cela n'arrive que si l'ordinateur et l'imprimante sont éteints dans un ordre précis. "Si vous connectez une imprimante USB à Windows 10 version 1903 ou ultérieure, puis que vous fermez Windows et que vous déconnectez ou éteignez l'imprimante, lorsque vous redémarrez Windows, le port d'imprimante USB ne sera pas disponible dans la liste des ports d'imprimante. Windows ne sera pas en mesure d'effectuer une tâche qui nécessite ce port", a déclaré Microsoft.

Microsoft n'a pas précisé si une mise à jour particulière de Windows était à l'origine du problème, mais seulement que Windows 10 1903 et supérieur sont concernés par ce problème. Cependant, les notes de mise à jour des deux KB évoqués ci-dessus indiquent qu'ils contiennent "des mises à jour pour améliorer la sécurité lors de l'utilisation de périphériques externes (tels que des contrôleurs de jeu, des imprimantes et des caméras Web) et de périphériques d'entrée (tels qu'une souris, un clavier ou un stylet)".

Des solutions pour résoudre ces problèmes

Certains administrateurs Windows 10 ont déclaré avoir résolu le problème en annulant la mise à jour de Windows ou en mettant à jour les pilotes d'imprimante. Comme l'a noté Susan Bradley, experte en patchs Windows, le problème semble affecter les appareils Windows 10 équipés de pilotes PCL 5 et PCL 6 type 3. "Tous nos utilisateurs disposaient de pilotes PCL5 Ricoh 4504ex qui ne fonctionnent plus après la mise à jour. Le fait de revenir en arrière ou de remplacer par le pilote PCL6 résout le problème", écrit l'utilisateur de Reddit Shugwan.

"Retarder la mise à jour KB4560960 semble être notre seul salut à ce stade. Il faut espérer que Microsoft produira rapidement un correctif pour cela, le volume d'appels augmente avec le retour au travail, cela va rendre les choses terriblement complexes" rapporte par un autre utilisateur de Reddit, Groka-NT. Le fait de revenir à une version antérieure de Windows supprime bien sûr les correctifs pour 129 vulnérabilités inclus dans la mise à jour du Patch Tuesday de juin 2020.

Heureusement, aucune des vulnérabilités n'a été exploitée avant que Microsoft ne publie les correctifs.

Certains administrateurs signalent que le passage à des pilotes PostScript au lieu de pilotes PCL a réglé le problème, tandis que d'autres signalent que la désinstallation des correctifs de sécurité n'a pas résolu le problème. Il est difficile de savoir si le problème d'imprimante révélé par Microsoft dans la note d'assistance est le même que les problèmes que les utilisateurs signalent maintenant après avoir installé les mises à jour du Patch Tuesday.

En supposant qu'il s'agisse du même problème, les administrateurs pourraient avoir une autre solution, autre que de désinstaller les mises à jour de Patch Tuesday. "Vous pouvez éviter ce problème en connectant une imprimante USB sous tension avant de démarrer Windows", a déclaré Microsoft dans sa note.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.













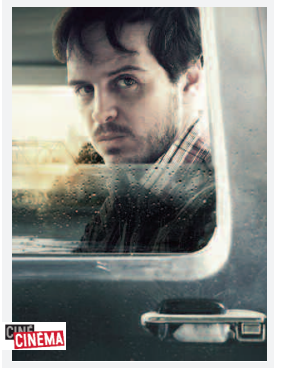


JEUNE INDEPENDANT











télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Série dramatique (2018 - Etats-Unis) — TF1
The Resident

20h05 Série dramatique (2020 - France) — France 2
Romance

20h00 Téléréalité Saison 11 - : la finale — 6ter
Top chef

20h10 28ème journée — CANAL+
MANCHESTER CITY / ARSENAL

20h00 Magazine de société — W9
Enquêtes criminelles

22h54 Cinéma - Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2018
Deadpool 2

20h05 Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
Saison 7
Elementary

20h00 Cinéma - Film policier — CINE + PREMIER
Sicario : la guerre des cartels

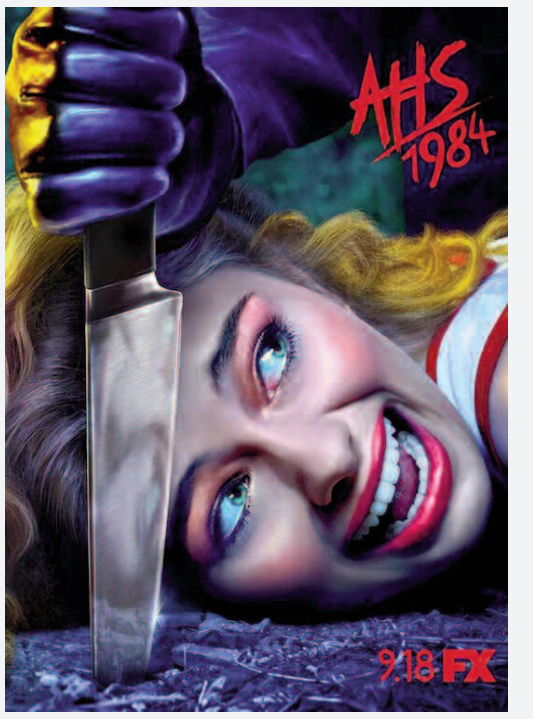
20h15 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

19h50 Cinéma - Thriller — CINE CINEMA
Steel Country

20h00 Cinéma - Film fantastique — CANAL+ family
Etats-Unis - 2019
Avengers : Endgame

20h10 Jeu — TMC
Burger Quiz

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'horreur (2019 - Etats-Unis)
Saison 9 - Épisode 3: Slash Dance
- Épisode 4: Tueurs nés

Imiter peut se révéler être la meilleure des tragédies tandis que faire le ménage peut être très salissant. C'est la leçon apprise par les adolescents du Camp Redwood, devenu le terrain de chasse d'un pyschopathe armé d'un couteau, prêt à tous les éliminer un à un. Comment les cinq amis vont-ils réussir à échapper aux griffes du tueur sanguinaire? Les vacances festives tant attendues se transforment en un véritable cauchemar...

21h24 Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 4: Manhattan Night Club
What We Do in the Shadows

Les vampires colocataires s'aventurent à Manhattan dans le but de faire alliance avec un vieil ami, le roi qui tire les ficelles dans le quartier new-yorkais.

22h40
Cinéma - Comédie
France - 2018
Les petits flocons

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:17	12:30	16:22	19:55	21:36
CONSTANTINE	03:25	12:35	16:26	19:58	21:37
ALGER	03:37	12:49	16:41	20:14	21:54
OUARGLA	03:53	12:40	16:21	19:51	21:21
CHLEF	03:47	12:56	16:46	20:19	21:57
MOSTAGANEM	03:54	13:01	16:51	20:23	22:01
ORAN	03:58	13:04	16:53	20:25	22:03

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6716 – MERCREDI 17 JUIN 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	16°
Oran	29°	19°
Constantine	30°	13°
Ouargla	39°	26°

JUSTICE

LANCEMENT PROCHAIN DU PARQUET ÉLECTRONIQUE

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a annoncé hier mardi le lancement prochain du parquet électronique au niveau du parquet de la République et du parquet général permettant au citoyen d'introduire électroniquement des plaintes ou des requêtes.



Présidant la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de la modernisation de la justice, Kamel Bernou, le Garde des sceaux a indiqué «nous comptons lancer, dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration de la relation avec le citoyen, le système du parquet électronique au niveau du parquet de la République et du parquet général».

Ce système permettra au citoyen d'introduire «électroniquement des plaintes ou des requêtes auprès des services du parquet qui répondront, eux aussi, de la même manière», a expliqué le ministre qui a mis en exergue les nombreuses utilités du ce nouveau dispositif, dont le gain de temps, d'effort et d'argent notamment pour les membres de la communauté nationale à l'étranger. Inspectant les services de la Direction de la modernisation de la justice, M. Zeghmati a mis l'accent sur l'impératif de lancer dans les plus brefs délais ce système, soit dans un délai de 30 à 45 jours», ordonnant de consentir davantage d'efforts en matière de communication avec le citoyen. Et de rappeler par la même occasion que son secteur s'était inscrit dans une démarche d'élargissement des services électroniques, tout en veillant à «annuler» les procédures de dépôt de plusieurs types de dossier en vue de «faciliter» aux justiciables les démarches et leur épargner perte de temps et frais de transport «excessives et répétés».

Aussi, il a fait état d'une «révision» du guichet unique au niveau des différentes juridictions et d'une application mobile pour les services judiciaires «entrée partiellement en service suite à la modernisation, début 2020, du site web du ministère».

Le ministre a annoncé, par là même, le recours à l'horizon 2021 au système de la gestion électronique des listes d'attentes, tout en permettant au citoyen de se faire délivrer les expéditions ordinaires des jugements de n'importe quelle juridiction du pays.

Affirmant l'adhésion de son département à la démarche nationale de simplification des procédures administratives dans une optique de lutte contre toute forme de bureaucratie, le Garde des sceaux a assuré que le département de la Justice avait franchi de grand pas dans ce cadre.

M. Zeghmati a également annoncé le lancement d'une page Facebook comptant plus de 7 000 abonnés en quelques jours grâce à la qualité des informations fournies, relevant que cette page était devenue «un outil de communication direct» avec les auxiliaires de justice (avocats et notaires) et les justiciables.

Cette démarche sera élargie avec le lancement d'un compte Twitter pour cibler un public différent.

T. R.

NAÂMA

Saisie de plus de trois quintaux de kif traité

UNE QUANTITÉ de kif traité s'élevant à trois (03) quintaux et quatorze (14) kilogrammes a été saisie lundi par des Garde-frontières dans la wilaya de Naâma, a indiqué hier mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Garde-frontières ont arrêté, le 15 juin 2020, quatre (04) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à trois (03) quintaux et quatorze (14) kilogrammes, et ce, suite à une embuscade tendue près de la commune de Sfissifa, Daïra de Aïn Safra, wilaya de Naama en 2e Région militaire», souligne le MDN. Selon la même source, (44) individus ont été arrêtés à Djanet (4 RM), In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6e RM) lors d'opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les services de la Sûreté nationale. Lors de ces opérations, quatre (4) véhicules tout-terrain, (17) groupes électrogènes, (15) marteaux piqueurs, un (01) détecteur de métaux, ainsi qu'un (01) téléphone satellitaire et divers autres objets et produits servant dans l'orpaillage illégal, ont été également saisis. «Treize (13) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Amenas en 4e Région militaire», ajoute le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la préservation du patrimoine matériel historique national, des éléments de la Gendarmerie nationale ont démantelé, à El Khroub, dans la de Constantine (5e RM), un réseau criminel de trafic de différents articles archéologiques.»Cette opération a permis d'arrêter six (06) individus et de saisir (2351) pièces de monnaie archéologiques datant de l'époque romaine», précise-t-on.

T. R.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

24 morts et 1 094 blessés en une semaine

24 PERSONNES ont trouvé la mort et 1 094 autres ont été blessées dans 913 accidents de la circulation survenus à travers les différentes régions du pays durant la période du 7 au 13 juin 2020, selon un bilan rendu public hier mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec 7 morts et 40 blessés dans 29 accidents de la circulation, précise la même source.Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 1866 incendies urbains, industriels et autres à travers le territoire national. Par ailleurs, un total de 4408 agents, tous grades confondus, et 681 ambulances,ainsi que 520 engins d'incendies ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers les 48 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19).

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 990 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 943 opérations de désinfection générale à travers toutes les wilayas du pays. Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute-t-on.

S. N.

EXAMENS PROFESSIONNELS DE PROMITION DANS L'EDUCATION

Reprise de la correction le 23 juin

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale a annoncé hier mardi la reprise, le 23 juin 2020, de l'opération de correction des examens professionnels pour l'accès aux grades d'enseignent principal et enseignent formateur pour les trois paliers de l'éducation, a indiqué un communiqué du ministère. «En parachèvement de l'opération d'organisation des examens professionnels de promotion aux grades d'enseignent principal et enseignent formateur pour les trois paliers de l'éducation, au titre de l'exercice 2019 (2eme session), qui se sont déroulés le 14 mars 2020, le ministère de l'éducation informe que la reprise de l'opération de correction de ces examens qui avait été reportée en application des mesures préventives contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), est prévue le 23 juin 2020», ajoute le même communiqué. L'opération de correction «se déroulera dans le strict respect des mesures sanitaires et de prévention stipulées par la loi, au niveau des centres de correction».

S. N.